



Notre avenir propre

La stratégie du Yukon sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte

**Yukon**



Sauf indication contraire, toutes les photos : © gouvernement du Yukon.

ISBN : 978-1-55362-866-8

Page couverture : Projet d'énergie solaire d'Old Crow. Photo : Gouvernement du Yukon/Bree Josie

Caribous près de la route Dempster. Photo : Robert Postma

Tables des matières

Message du premier ministre.....	4
Messages de nos partenaires	5
Notre avenir propre.....	6
Les grandes lignes de la stratégie.....	7
Vision et valeurs.....	8
Buts	10
Réduire les émissions de gaz à effet de serre.	11
Assurer l'accès à une source fiable et abordable d'énergie renouvelable.....	18
Adaptation aux changements climatiques	22
Bâtir une économie verte.....	25
Agir	27
Ensemble.....	29
Axe n° 1 : Transports.....	34
Axe n° 2 : Maisons et bâtiments.....	40
Axe n° 3 : Production d'énergie	46
Axe n° 4 : Population et environnement.....	50
Axe n° 5 : Collectivités	54
Axe n° 6 : Innovation.....	58
Axe n° 7 : Leadership	62
Évaluer nos progrès	66
Établissement des priorités.....	68
Liste des figures.....	70

*Le présent document a été rédigé sans distinction de genre.



Les changements climatiques sont sans contredit le plus grand défi de notre génération.

La population du Yukon a affirmé sans équivoque la priorité que sont les changements climatiques et la nécessité pour le Yukon de participer aux efforts de lutte. Et notre gouvernement n'a pas fait la sourde oreille.

Nous avons fixé une cible ambitieuse mais réaliste de réduction des gaz à effet de serre pour le Yukon et défini les étapes qui nous aideront à atténuer les changements climatiques et à nous adapter à leurs effets. Ces efforts se conjugueront à nos objectifs pour une économie verte et un secteur énergétique qui privilégie de plus en plus les énergies renouvelables.

La stratégie *Notre avenir propre* est le résultat de cette réflexion. Nous avons établi des priorités communes en matière d'action climatique en partenariat avec les Premières nations du Yukon, les groupes autochtones transfrontaliers et les municipalités yukonaises. Nous avons aussi consulté le public ainsi que des groupes d'intervenants et du secteur privé. Nous tenons à tous vous remercier pour vos idées et commentaires inestimables. Cette stratégie, créée par le Yukon pour le Yukon, établit une orientation claire pour un avenir résilient et prometteur.

Toute la population du Yukon devra mettre la main à la pâte. Dans les derniers mois, les Yukonnais ont démontré ce qu'ils étaient prêts à faire pour protéger leur famille, leurs amis et leurs collectivités. Face à la pandémie de COVID-19, notre population tissée serrée a dû faire preuve d'audace et adapter ses façons d'interagir, de travailler, de faire des affaires et de prendre soin les uns les autres sur ce petit territoire.

Nous sommes fiers de votre détermination et de votre résilience face aux défis de la COVID-19. Nous vous appelons à continuer de montrer la voie dans la lutte aux changements climatiques, qui demande de nous d'autres changements. Votre gouvernement vous accompagnera à chaque étape. Nous vous offrirons des remises et une aide financière pour que vous puissiez vous procurer des technologies à faibles émissions et nous prêcherons par l'exemple en modernisant nos bâtiments et notre parc automobile.

Nous nous ferons un plaisir de poursuivre notre collaboration sur l'action climatique avec les Premières nations du Yukon et les groupes autochtones transfrontaliers. De leur côté, le Conseil des Premières nations du Yukon et l'Assemblée des Premières nations – Région du Yukon dirigeront l'élaboration d'un plan d'action sur les changements climatiques pour les Premières nations du territoire. Les changements climatiques sont une menace claire à la culture, au mode de vie et au bien-être des peuples autochtones, et nous demeurerons un partenaire de leur action climatique.

Partout dans le monde, les gouvernements s'attaquent aux répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, et il est essentiel que les mesures de relance s'alignent sur nos engagements climatiques. Sinon, nous risquons d'aggraver une situation en voulant en améliorer une autre. En partenariat avec le gouvernement du Canada, nous investirons plus de 200 millions de dollars sur quatre ans dans la production d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, les transports écologiques et les mesures d'adaptation aux changements climatiques. Nous pourrions ainsi assurer notre pérennité et notre autosuffisance tout en aidant les Yukonnais à se remettre des contrecoups financiers de la pandémie. Au lieu de revenir à la normale, nous en profiterons pour jeter de meilleures bases et bâtir un avenir propre.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S.S.' or similar initials.

L'honorable Sandy Silver,
Premier ministre du Yukon

MESSAGES DE NOS PARTENAIRES

Les changements climatiques sont une menace aux Gwitchin Vuntut, à nos terres, à nos cours d'eau et aux animaux desquels notre subsistance et notre culture dépendent. Réduire notre dépendance aux combustibles fossiles grâce à des projets novateurs d'énergie propre et bâtir une économie verte qui garantit des emplois à nos jeunes, voilà des façons de consolider la résilience de nos communautés, d'assurer notre sécurité énergétique et d'offrir un avenir meilleur à nos enfants.

Dana Tizya-Tramm, chef du Gouvernement des Gwitchin Vuntut

La Première nation de White River est heureuse de contribuer à cette initiative contre les changements climatiques au Yukon. Nos membres remarquent que des changements s'opèrent autour d'eux et beaucoup plus rapidement que prévu. Nous sommes ravis de la mise en chantier, cet été, d'un champ solaire de 1,5 MW à Beaver Creek, qui nous aidera à compenser notre consommation de diesel. En agissant dès maintenant, nous atténuons les conséquences auxquelles devront s'adapter les générations futures.

Angela Demit, chef de la Première nation de White River

Les administrations municipales ont la marge de manœuvre que n'ont pas les grandes administrations publiques d'opérer des changements rapides et de trouver des solutions pour atténuer les changements climatiques et s'adapter à leurs effets. La Ville de Dawson se réjouit de prendre part à cette initiative et d'écologiser ses activités.

Wayne Potoroka, maire de Dawson

La Ville de Whitehorse est bien consciente des conséquences des changements climatiques et de la volonté politique nécessaire pour faire face à ce défi mondial. C'est pourquoi nous avons déclaré l'urgence climatique le 23 septembre dernier et que nous continuons à surveiller de près les risques sur les résidents et les commerces de la ville. Nous sommes résolus à agir et à réduire les émissions provenant des entreprises et de notre collectivité ainsi qu'à mettre en œuvre des initiatives d'adaptation aux changements climatiques.

Dan Curtis, maire de Whitehorse

La Première nation Acho Dene Koe, intendante de longue date d'un territoire traditionnel qui s'étend du Yukon aux Territoires du Nord-Ouest et à la Colombie-Britannique, continuera de soutenir les actions et les stratégies qui concilient prospérité économique et protection de nos terres et cours d'eau. La mise en œuvre de cette stratégie nous donne l'occasion de collaborer avec le gouvernement du Yukon et ses autres partenaires des Premières nations en vue de poursuivre nos activités traditionnelles et d'accroître les activités locales de récolte et de production alimentaire.

Gene Hope, chef de la Première nation Acho Dene Koe

Depuis des générations, les Inuvialuit entretiennent un lien fort avec le versant nord du Yukon. La région et les eaux qui la bordent sont au cœur de notre culture et de notre identité. C'est pourquoi il nous est primordial que ce territoire et le reste de la région désignée en application de la Convention définitive des Inuvialuit soient protégés. Nous saluons les partenariats efficaces établis dans le Nord du Canada en vue de mener une action climatique concertée et de préserver les moyens de subsistance traditionnels.

Duane Smith, président et chef de la direction de la Société régionale inuvialuit

Nous vivons dans un monde en rapide évolution. Les changements climatiques menacent les écosystèmes, la récolte de subsistance, les infrastructures, les loisirs et de nombreux autres aspects de notre vie.

La population du Yukon augmente, et augmentent avec elle ses besoins pour une énergie fiable, abordable et renouvelable pour alimenter notre quotidien, notre travail et notre économie. Une économie verte durable nous ouvrira de nouveaux débouchés économiques.

Les habitants du Nord ont toujours su s'adapter à des conditions changeantes et parfois difficiles. L'identité et les modes de vie des Premières nations et des Autochtones sont intimement liés à la terre, aux rivières et aux montagnes auprès desquelles ils vivent. De génération en génération, ils ont acquis et transmis des connaissances, des compétences et des valeurs façonnées en partie par la physiologie du paysage.

Notre capacité d'adaptation et notre résilience constituent des assises solides grâce auxquelles nous pourrons, ensemble, faire face aux changements climatiques. Cependant, beaucoup des changements actuels sont d'une envergure et d'une rapidité sans précédent, il est donc plus important que jamais de réunir nos connaissances et nos expériences collectives et de prendre des mesures concertées pour garantir un avenir sain à nos enfants et petits-enfants.

À l'automne 2019, le gouvernement du Yukon a suivi l'exemple de la Ville de Whitehorse et de la Première nation des Gwitchin Vuntut et a déclaré l'urgence climatique. En février 2020, les Premières nations du Yukon ont à leur tour déclaré l'urgence climatique en raison de la menace que les changements climatiques représentent à leur culture et à leur mode de vie. Dans leur déclaration, elles exhortaient tous les gouvernements, les entreprises et les particuliers à unir leurs efforts et à agir dans l'intérêt supérieur de la planète et des prochaines générations.

Partout dans le monde, des pays se sont engagés, en signant l'Accord de Paris, à maintenir la hausse des températures mondiales sous le seuil des 2 °C et à s'adapter aux effets des changements climatiques. Au Canada, le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les municipalités agissent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et bâtir des économies vertes qui, grâce aux énergies propres, seront résilientes et durables. Le Yukon participera à ces efforts nationaux et mondiaux, et nous continuerons de travailler avec les états du monde entier pour prendre des mesures collectives contre ce problème mondial.

LES GRANDES LIGNES DE LA STRATÉGIE



Mont Decoeli.

Le gouvernement du Yukon a élaboré cette stratégie en partenariat avec les Premières nations du Yukon, les groupes autochtones transfrontaliers et les municipalités yukonnaises sur une période de trois ans. Le groupe s'est réuni quatre fois afin de poser la vision et les valeurs de la stratégie et de définir les axes prioritaires autour desquels s'articulera notre action climatique des dix prochaines années. De cette collaboration est née une stratégie qui traduit une diversité de perspectives, de visions et d'idées.

Chaque Yukonnais devra y mettre du sien si nous voulons atteindre ces objectifs sur dix ans. Dans *Notre avenir propre*, le gouvernement du Yukon ne présente que les mesures précises et tangibles qu'il entend prendre pour chaque objectif. Plusieurs partenaires autochtones et municipaux ont aussi mis de l'avant des mesures qu'ils comptent prendre pour bâtir un avenir propre.

La stratégie porte sur les dix prochaines années, mais nous savons que nos mesures ne prendront pas fin en 2030. Ils devront plutôt s'intensifier avec le temps. Il n'en demeure pas moins qu'une stratégie sur dix ans nous engage à prendre de toute urgence les mesures requises maintenant pour commencer le travail. Cet horizon à court terme peut s'accompagner d'une perspective multigénérationnelle à long terme des

changements climatiques qu'adoptent souvent les peuples autochtones, à savoir que nos gestes peuvent favoriser la gérance environnementale et la santé des collectivités pour les générations à venir.

La stratégie *Notre avenir propre* s'appuie sur les idées et la rétroaction que nous avons reçues du public et des intervenants à l'occasion de deux séries de consultations à l'automne 2018 et 2019. Pour en savoir plus, veuillez consulter la Synthèse des résultats sur le site Engageyukon.ca/fr.

Notre vision, en tant que dirigeants, est de nous unir contre les changements climatiques en bâtissant des collectivités prospères et résilientes alimentées par une énergie renouvelable et stimulées par une économie verte durable qui protège et restaure notre environnement naturel.

Les mesures que nous prendrons pour concrétiser cette vision collective adhéreront à des valeurs fondamentales définies par le gouvernement du Yukon en partenariat avec les Premières nations du Yukon, les groupes autochtones transfrontaliers et les municipalités yukonnaises.

Pour toute la population du Yukon

Nous bâtissons un avenir meilleur pour l'intérêt collectif des générations actuelles et futures, quels que soient les origines ethniques, la culture, la langue, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, les capacités, la scolarité, le revenu et autres facteurs identitaires.

Autonomisation de tous

Nous favoriserons les partenariats, la collaboration, la mise en commun d'informations et le renforcement des capacités pour que les administrations, les organismes, les entreprises et les individus aient les moyens d'agir.

Sensibilisation

Tous les Yukonnais doivent avoir conscience de la question des changements climatiques, de l'énergie et de l'économie et savoir comment ils peuvent contribuer à bâtir un avenir durable et résilient.

Responsabilisation

Nous présenterons des mesures précises, mesurables et assorties d'échéances pour atteindre nos buts collectifs, ainsi que les ressources humaines et financières nécessaires pour les mettre en œuvre et les surveiller, et nous ferons régulièrement rapport sur les progrès.

Soutien à la réconciliation

Nous contribuerons à la réconciliation grâce à des mesures fermes contre les changements climatiques qui protégeront le lien spirituel unique entre les peuples autochtones et la terre. Nous favoriserons l'autodétermination et consoliderons les relations entre les administrations, les organismes et les populations autochtones et non autochtones au moyen de communications ouvertes et de partenariats.

Respect de la nature

Nous apprécierons la valeur et l'importance inhérentes de notre milieu naturel et dégagerons les solutions prioritaires qui protègent, conservent et mobilisent le capital naturel et les services écologiques.


Décisions éclairées


Nous prendrons des décisions éclairées qui tiendront compte avec respect des savoirs traditionnels, scientifiques et locaux, ainsi que des modes d'apprentissage et des façons de faire et d'être autochtones.

Solutions sur mesure

Nos actions tiendront compte des forces et des défis uniques du Yukon en favorisant des projets judicieux menés par les collectivités et dans leur contexte local.

Nous poursuivrons quatre buts qui nous aideront à concrétiser notre vision d'un avenir propre.

1.  Réduire les émissions de gaz à effet de serre du Yukon.

2.  Veiller à ce que les Yukonnais aient accès à une source fiable et abordable d'énergie renouvelable.

3.  S'adapter aux changements climatiques.

4.  Bâtir une économie verte.

Ces quatre buts sont au service de la santé de notre population, de nos localités et de nos écosystèmes. En réduisant nos émissions de gaz à effet de serre et en édifiant une économie verte qui protège et restaure notre milieu naturel, nous nous acquitterons de nos responsabilités à titre d'intendants de la terre et nous veillerons au bien-être économique à long terme des générations futures. Nos actions permettront aussi à la population du Yukon de poursuivre ses activités traditionnelles et culturelles, désormais menacées par les changements climatiques, qui sont bénéfiques au bien-être physique, psychologique et spirituel de chacun.

Les sections qui suivent s'intéressent de plus près à chaque but et définissent les cibles que nous essaierons d'atteindre.



La rivière Hart en hiver.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'enjeu

Les changements climatiques sont causés par l'émission de gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone et le méthane, provenant principalement des activités humaines qui brûlent des combustibles fossiles, comme l'utilisation de véhicules, le chauffage de bâtiments, les activités commerciales et industrielles, etc.

Bien que nos émissions totales soient relativement faibles en raison de notre petite population (0,1 % des émissions du Canada), les émissions par habitant, qui s'élèvent à quelque 18 tonnes, sont sixièmes en importance au Canada et sont supérieures à celles de bien des pays. Il est donc primordial que nous contribuions à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui causent les changements climatiques.

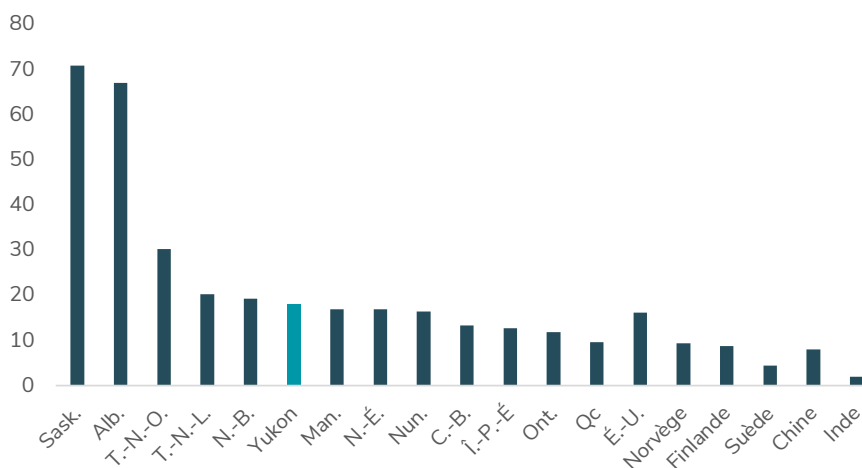


Figure 1. Comparaison des émissions de gaz à effet de serre par habitant, par province et territoire du Canada (2017)¹, et émissions d'autres pays (2018)².

- 1 Calculées à partir des émissions provinciales et territoriales signalées dans le Rapport d'inventaire national du Canada et des statistiques démographiques de Statistique Canada.
- 2 CRIPPA, M. et coll. « Fossil CO2 and GHG emissions of all world countries – 2019 Report ». Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, ISBN 978-92-76-11100-9, doi:10.2760/687800, JRC117610, 2019. [En anglais]



Au Yukon, les émissions de gaz à effet de serre proviennent principalement des transports et du chauffage et, dans une moindre mesure, des entreprises, de la production d'électricité, de la gestion des déchets et d'autres secteurs. Elles sont calculées à l'aide de deux principales sources d'information afin d'en brosser le portrait le plus précis possible : le Rapport d'inventaire national du gouvernement du Canada, qui rend compte des émissions d'un océan à l'autre, et les données sur les ventes de combustibles fossiles au Yukon, recueillies par le Bureau des statistiques.

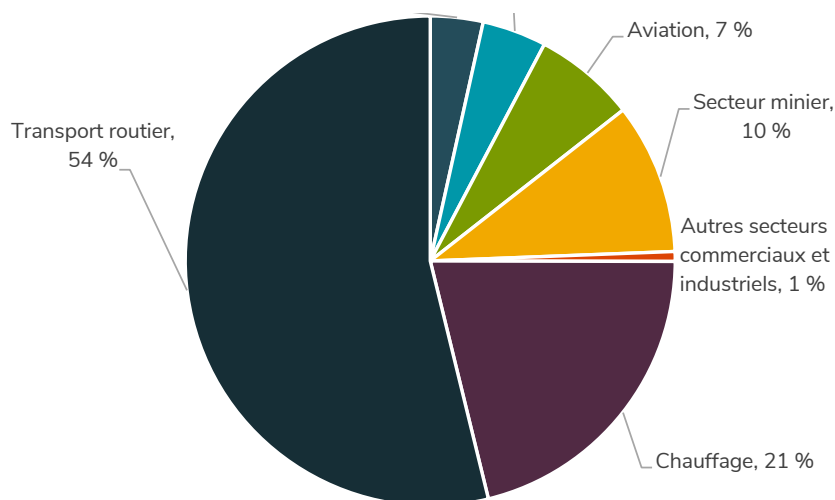


Figure 2. Sources des émissions de gaz à effet de serre du Yukon (2017)³.

Seules les émissions produites sur le territoire sont prises en considération. Prenons l'exemple d'un camion qui part de la Colombie-Britannique pour livrer des produits alimentaires au Yukon. Il produira des émissions en Colombie-Britannique et au Yukon. En vérifiant le nombre de kilomètres parcourus au Yukon dans le journal de bord du camion, on peut calculer la proportion des émissions produites sur le territoire. Les émissions de gaz à effet de serre sont suivies et déclarées en fonction des frontières politiques pour éviter les doubles comptages quand vient le temps de rendre compte des émissions du Canada ou d'autres régions du monde.

³ Gouvernement du Yukon, 2020. Émissions de gaz à effet de serre du Yukon.

Nos cibles

D'ici 2030, nous comptons réduire les émissions de gaz à effet de serre du Yukon provenant des transports, du chauffage, de la production d'électricité, d'autres activités commerciales et industrielles, de la gestion des déchets et d'autres secteurs de 30 % par rapport à 2010.

C'est une cible ambitieuse mais atteignable qui s'inscrit dans le prolongement des obligations du Canada dans le cadre de l'Accord de Paris.

Même si cette cible de réduction des gaz à effet de serre nous aidera à réduire les émissions provenant des transports, du chauffage et d'autres secteurs, nous avons également besoin d'un plan pour réduire celles provenant des activités minières, qui représentaient 10 % de toutes les émissions du territoire en 2017.

Nous travaillerons avec l'industrie minière pour établir une cible de réduction pour les activités d'extraction de l'or et du quartz d'ici 2022 grâce à laquelle les mines du Yukon réduiront, au cours de leur cycle de vie, leurs émissions de gaz à effet de serre par kilogramme ou kilotonne de matière produite.

Cette cible incitera l'industrie à trouver des solutions novatrices de réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre, quel que soit le nombre de mines en exploitation.

Si ces cibles sont atteintes d'ici 2030, le Yukon sera en bonne voie d'avoir une économie à consommation énergétique nette zéro d'ici 2050. Cet objectif à long terme concorde avec les réductions considérables de gaz à effet de serre qui sont impératives si nous voulons éviter la catastrophe.

Cible de réduction des gaz à effet de serre pour tout le Yukon

Pour parvenir à une baisse de 30 % des gaz à effet de serre, nous devons procéder à une vaste modernisation de notre réseau de transport routier et des systèmes de chauffage, qui, ensemble, produisent 75 % des émissions du territoire. Nous devons également effectuer d'importants investissements diversifiés dans la production d'électricité renouvelable, la création d'emplois locaux et les débouchés économiques. En atteignant cette cible, nous démontrons qu'un territoire nordique éloigné peut réduire considérablement ses émissions et nous en inspirerons d'autres.

Nous avons tiré plusieurs leçons depuis les dernières cibles de réduction des gaz à effet de serre établies pour le Yukon. Dans le Rapport d'étape de 2012 du Plan d'action sur le changement climatique ont été fixés douze cibles pour divers secteurs. Si les cibles relatives aux émissions provenant des bâtiments et de la production d'électricité ont été atteintes, les autres n'ont pas été atteintes ou n'ont pu faire l'objet d'un rapport en raison d'un manque de données.

Depuis, nous avons amélioré nos méthodes de collecte et de diffusion des données sur les émissions de gaz à effet de serre. Les cibles que nous fixons aujourd'hui sont des cibles que nous sommes certains de pouvoir suivre grâce aux données disponibles. Nous avons également mené des travaux de modélisation pour nous aider à établir une cible de réduction ambitieuse et réalisable.

L'exploitation minière joue un rôle central dans la transition vers une économie verte. Essentiels aux technologies faibles en carbone, les minéraux se trouvent entre autres dans les batteries, les éoliennes, les panneaux solaires et les véhicules électriques. L'atteinte d'une cible d'intensité des émissions aidera l'industrie minière du Yukon à produire de façon durable les matériaux nécessaires à l'économie verte mondiale.



Modélisation de la réduction des gaz à effet de serre

En 2017 – l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données – les émissions de gaz à effet de serre du Yukon étaient de 624 kilotonnes, excluant l'industrie minière, une hausse par rapport aux 592 kilotonnes enregistrées en 2010. D'après la modélisation, les émissions du Yukon pourraient atteindre 678 kilotonnes en 2030 si nous ne faisons rien, toujours en excluant l'industrie minière. Par conséquent, pour réduire de 30 % nos émissions d'ici 2030, nous estimons que nous devons les réduire de 263 kilotonnes.

Toutefois, il est très difficile de prévoir les émissions de gaz à effet de serre du Yukon en 2030. Elles dépendent en effet de plusieurs facteurs, dont la croissance démographique, l'économie et l'efficacité des mesures de cette stratégie, tous difficiles à prévoir. C'est pourquoi il est primordial d'observer régulièrement les émissions réelles et de savoir adapter nos efforts.

En supposant une réduction de 263 kilotonnes, les mesures de cette stratégie devraient nous mener aux trois quarts du chemin. Pour combler l'écart, nous mettrons à jour nos mesures en 2024 à la lumière des progrès que nous aurons accomplis et des nouvelles données disponibles. En 2027, nous ferons une autre mise à jour fondée sur les derniers renseignements obtenus sur nos progrès. Pour espérer pouvoir atteindre notre cible d'ici 2030, nous devons observer, d'ici 2025, une baisse d'au moins 10 % des émissions de gaz à effet de serre du Yukon par rapport aux niveaux de 2010.

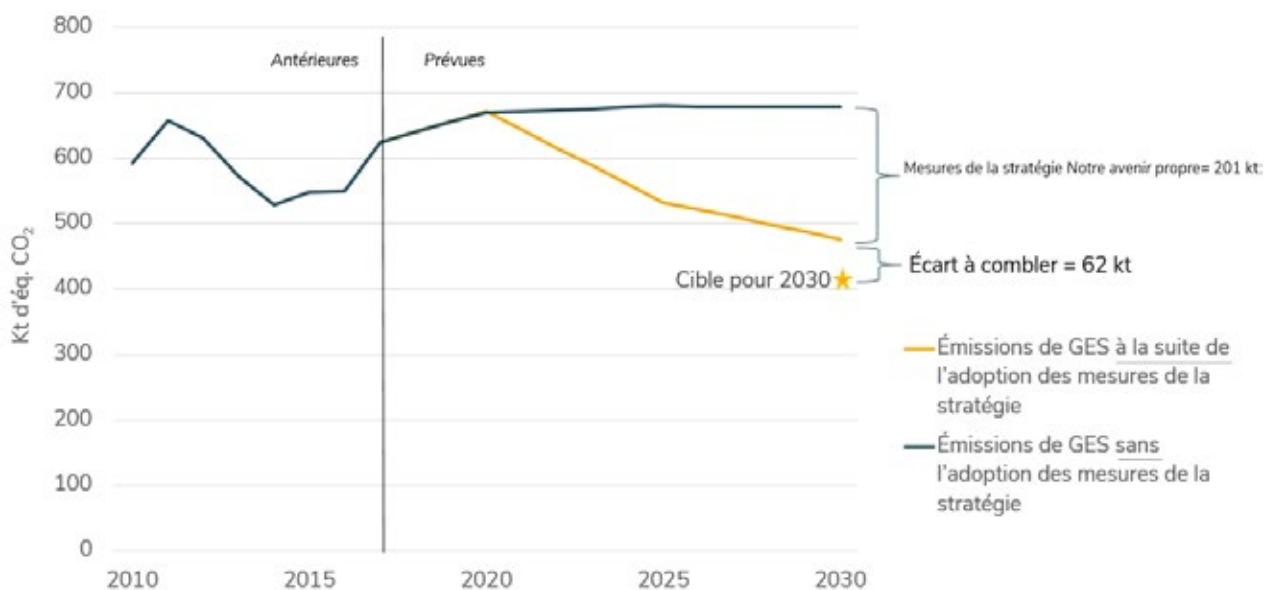


Figure 3. Émissions de gaz à effet de serre (GES) antérieures et prévues, ne provenant pas de l'exploitation minière, avec et sans les mesures définies dans cette stratégie.

Réductions prévues de gaz à effet de serre en 2030, en kilotonnes (kt)

	<p>Accroître l'utilisation de véhicules sans émissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicules sans émissions représentent 10 % des ventes de véhicules légers d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030. • Remises sur l'achat de véhicules sans émissions. • Engagement que la moitié de toutes les voitures neuves achetées par le gouvernement du Yukon soient des véhicules sans émissions. 	13 kt
	<p>Accroître le nombre d'utilisateurs des transports en commun et du transport actif.</p>	6 kt
	<p>Utiliser des carburants plus propres pour les moyens de transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligation que le diesel soit mélangé avec du biodiesel ou du diesel renouvelable dès 2025. • Obligation que l'essence soit mélangée avec de l'éthanol dès 2025. 	59 kt
	<p>Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et utiliser des énergies renouvelables pour le chauffage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement, remises et prêts à faible taux d'intérêt pour les travaux de rénovation. • Obligation pour les nouvelles constructions d'avoir un meilleur rendement écoénergétique. 	12 kt
	<p>Effectuer des travaux de rénovation écoénergétique et installer des systèmes de chauffage à l'énergie renouvelable dans les édifices du gouvernement du Yukon.</p>	8 kt
	<p>Utiliser de l'électricité propre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligation que 93 % de l'électricité produite pour le réseau électrique principal du Yukon provienne en moyenne d'énergies renouvelables. • Diminution de 30 % de l'utilisation des combustibles fossiles pour la production d'électricité dans les collectivités hors réseau grâce à des projets communautaires d'énergie renouvelable. • Remplacement d'une partie du diesel utilisé pour produire de l'électricité par du diesel propre comme le diesel renouvelable ou le biodiesel. 	79 kt
		10 kt
		4 kt
		Total* 201 kt
		Réduction requise des gaz à effet de serre pour atteindre la cible de 30 % 263 kt

*Le total ne correspond pas à la somme de toutes les politiques, car en raison des interactions entre les politiques, deux ou plusieurs d'entre elles peuvent contribuer à la même réduction.



Cible d'intensité des émissions pour l'industrie minière

De 2009 à 2017 – période pour laquelle nous avons des données fiables sur les émissions au Yukon –, les émissions provenant des activités d'extraction de l'or et du quartz ont varié d'année en année en fonction du volume d'activités sur le territoire. Ces fluctuations se manifestent aussi dans la quantité totale d'émissions du Yukon, ce qui révèle l'impact direct d'une hausse ou d'une baisse des émissions provenant de l'industrie minière et l'impact indirect de l'activité minière sur l'activité économique du territoire. Dans l'ensemble, les émissions provenant de ce secteur représentaient de 10 à 15 % des émissions totales du Yukon pendant cette période.

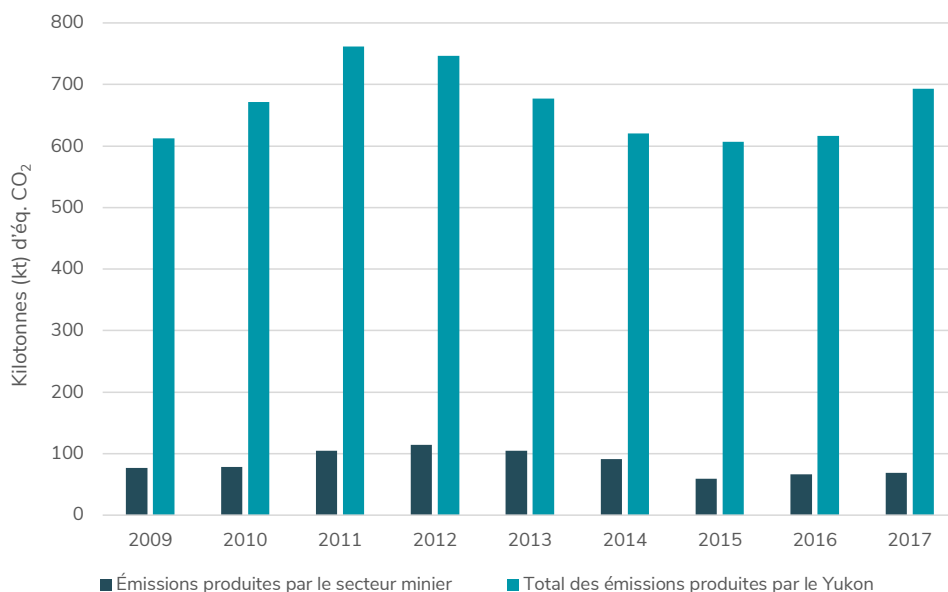


Figure 4. Émissions totales de gaz à effet de serre du Yukon et portion provenant de l'industrie minière, 2009 à 2017.⁴

Ces fluctuations font qu'il est difficile de fixer un niveau maximal d'émissions que l'industrie doit respecter d'ici une date donnée. Si les activités minières devaient diminuer, les émissions totales du secteur atteindraient la cible sans que des améliorations soient requises. Au contraire, si les activités devaient augmenter, alors la cible deviendrait inatteignable.

À la différence d'une cible absolue, une cible d'intensité qui fixe un niveau voulu d'émissions de gaz à effet de serre par unité de matière produite incitera le milieu à améliorer son efficacité opérationnelle, quel que soit le nombre de mines en exploitation.

De plus, une stratégie adaptée à l'industrie minière élimine le risque qu'une fluctuation considérable de l'activité fausse nos efforts en vue de réduire les émissions d'autres secteurs de l'économie. Si les émissions de l'industrie minière faisaient partie de la cible globale de réduction des gaz à effet de serre, par exemple, une baisse notable de l'activité minière pourrait nous aider à atteindre la cible fixée pour 2030 sans que nous ayons à apporter beaucoup d'améliorations à nos transports et à nos systèmes de chauffage.

4



Harde de caribous.

Si une cible d'intensité adaptée est une idée censée compte tenu des raisons précédentes, il faut tout de même se doter d'un système qui fonctionne. Le gouvernement du Yukon travaillera avec l'industrie pour fixer, d'ici 2022, la ou les cibles d'intensité pour les activités d'exploitation de l'or et du quartz. Entre-temps, nous examinerons les défis comme la diversité des activités minières au Yukon, les méthodes pour suivre rigoureusement la production d'or et pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre sur la totalité du cycle de vie d'une mine, de son aménagement à sa fermeture et à la restauration du site. Nous aurons besoin de temps pour réfléchir à ces questions complexes. Nous évaluerons aussi si les mesures prévues dans *Notre avenir propre* suffisent pour atteindre notre cible ou si des mesures supplémentaires sont requises.

Ce faisant, jamais nous ne perdrons de vue les cibles d'intensité fixées pour l'industrie minière dans le Système de tarification fondé sur le rendement du Canada. Ce système se veut un incitatif à l'innovation pour que les émetteurs industriels réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre et demeurent compétitifs, et cela, sans provoquer une fuite de carbone. En fonction de leur taille, les mines de quartz du Yukon peuvent faire partie du Système, il est donc important que les deux stratégies d'intensité soient coordonnées.

Un gouvernement qui conçoit une politique pour le climat doit éviter de provoquer, sans le vouloir, une fuite de carbone. Une fuite de carbone se produit quand une entreprise ou une industrie relocalise ses activités dans une autre région du monde où les politiques sont moins contraignantes. Ainsi, les émissions mondiales de gaz à effet de serre pourraient ne pas diminuer, voire elles pourraient augmenter dans certaines situations.



Lignes électriques le long de la route.

Assurer l'accès à une source fiable et abordable d'énergie renouvelable

Électricité

L'enjeu

Chaque année, le Yukon répond à plus de 90 % de ses besoins en électricité par un approvisionnement hydroélectrique considérable, une énergie propre et renouvelable⁵. La demande en électricité augmentera au même rythme que l'économie et les collectivités du Yukon croîtront, et que la population du Yukon investira dans des véhicules et des technologies de chauffage électrique.

Toutes les localités du Yukon, sauf quatre, sont reliées au même réseau : le réseau intégré du Yukon ou réseau électrique principal. La Société d'énergie du Yukon gère la majeure partie de la production et de la transmission haute tension du réseau principal. La distribution, elle, relève en grande partie d'ATCO Electric Yukon. Les quatre localités hors réseau – Beaver Creek, Burwash Landing/Destruction Bay, Watson Lake et Old Crow – sont reliées à des miniréseaux alimentés principalement par des génératrices au diesel qu'exploite ATCO Electric Yukon. La figure 5 illustre les centrales électriques et les lignes de transmission du Yukon.

5 À la lumière des présentations annuelles de la Société d'énergie du Yukon et d'ATCO Electric Yukon à l'intention de la Régie des entreprises de services publics du Yukon.



Figure 5. Centrales électriques et lignes de transmission du Yukon. Image fournie par la Société d'énergie du Yukon.



Nos cibles

Nous voulons que 97 % de l'électricité produite pour le réseau électrique principal du Yukon provienne de sources renouvelables d'ici 2030.

Cela inclut l'électricité utilisée par les mines reliées au réseau. Cette cible s'inscrit dans la logique de la vision audacieuse énoncée par la Société d'énergie du Yukon dans son plan décennal d'électricité renouvelable, dont le projet a été publié en janvier 2020.

Qui plus est, d'ici 2030, nous réduisons la consommation de diesel pour la production d'électricité des collectivités hors réseau de 30 % par rapport à 2010.

Nous remplacerons aussi une partie du diesel utilisé par des énergies à faibles émissions comme le diesel renouvelable ou le biodiesel.

Pour que les gens aient de la lumière et du chauffage quand ils en ont besoin – même lors des journées d'hiver les plus froides –, il leur faudra à portée de main une source d'énergie d'appoint. Aujourd'hui, les combustibles fossiles, comme le diesel et le gaz naturel, sont mieux adaptés à l'alimentation de secours parce qu'ils sont rapides et fiables. Avec le temps, les percées technologiques et les efforts pour améliorer notre efficacité énergétique réduiront la quantité de combustibles fossiles nécessaires comme énergie d'appoint.

Notre plan d'action

Pour atteindre nos cibles en matière d'électricité renouvelable, nous devons investir dans une capacité de production accrue, ce qui pourrait passer par des projets éoliens, solaires ou hydroélectriques.

Pour le réseau principal, le gouvernement du Yukon fixera un seuil réglementaire minimal. Ainsi, la Société d'énergie du Yukon devra générer au moins 93 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables en moyenne. Il reviendra à la Société de déterminer la meilleure façon d'atteindre ou de dépasser ce seuil.

Le gouvernement du Yukon continuera son travail avec les Premières nations du Yukon, les localités hors réseau et ATCO Electric Yukon pour lancer des

projets communautaires d'énergies renouvelables visant à réduire de 30 % l'utilisation du diesel à des fins de production d'électricité d'ici 2030. Ces efforts en vue de remplacer une partie du diesel utilisé pour produire de l'électricité par du diesel à faibles émissions comme le diesel renouvelable ou le biodiesel nous aideront à réduire davantage nos émissions de gaz à effet de serre.

Des investissements dans la production d'électricité renouvelable créeront des emplois et des occasions d'affaires au Yukon, mais il se peut que les tarifs d'électricité augmentent. Cela s'explique en partie par le fait que d'importants investissements de capitaux seront nécessaires. De plus, les frais que nous payons actuellement pour le diesel et les autres combustibles fossiles ne rendent pas compte du coût total de ces sources d'énergie (pollution atmosphérique, émissions de gaz à effet de serre, déversements de carburant, etc.).

Le gouvernement du Yukon s'efforcera de réduire autant que possible l'incidence d'une hausse des tarifs d'électricité sur la population et aidera les particuliers, les familles et les entreprises à faire une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Nous travaillerons également avec les services d'électricité du Yukon pour faciliter l'adoption d'habitudes écoénergétiques et réduire la demande dans les périodes de pointe. Moins de nouvelles infrastructures de production seront alors nécessaires, atténuant par le fait même l'incidence sur les tarifs d'électricité.

En janvier 2020, la Société d'énergie du Yukon a publié une version préliminaire de son plan décennal d'électricité renouvelable Électricité 2030. Dans ce plan, la Société dégage les projets de production et de stockage d'électricité nécessaires pour dépasser le seuil réglementaire de 93 % fixé au titre de la stratégie *Notre avenir propre*. Elle s'attend à ce que, grâce à ce plan, la production électrique du réseau principal provienne en moyenne à 97 % d'énergies renouvelables d'ici 2030. Pour en savoir plus : yukonenergy.ca/fr.



Route Dempster. Photo : Fritz Mueller.

Transport et chauffage

L'enjeu

Actuellement, les combustibles fossiles répondent aux deux tiers de nos besoins énergétiques pour le transport et le chauffage. Dans les dix prochaines années, nous devons réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles dans ces secteurs.

Nos cibles

D'ici 2030, nous répondrons à 50 % de nos besoins en chauffage grâce aux énergies renouvelables. Nous voulons aussi que les émissions provenant du transport routier diminuent d'au moins 30 % par rapport à 2010 pour que le Yukon puisse atteindre sa cible de réduction des gaz à effet de serre.

Notre plan d'action

Pour atteindre ces cibles, nous apporterons des améliorations écoénergétiques pour réduire la demande en énergie, passerons à l'énergie électrique propre pour certains de nos besoins de transport et de chauffage, exploiterons des sources locales de chaleur renouvelables comme l'énergie provenant du bois et utiliserons des carburants plus écologiques.



Adaptation aux changements climatiques

L'enjeu

Le climat du Yukon subit déjà d'importants effets des changements climatiques. Depuis 1948, les températures dans le Nord du Canada ont augmenté de 2,3 °C, et la hausse la plus rapide est observée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest⁶. C'est près de trois fois la vitesse du réchauffement des températures mondiales. Sur cette même période, les précipitations de pluie et de neige ont augmenté de 6 % au Yukon et sont moins prévisibles qu'avant⁷.

Voici certains impacts qui ont commencé à se faire sentir et qui persisteront :

- le dégel du pergélisol, qui endommage les bâtiments et les routes, modifie le paysage et affecte les écosystèmes;
- les changements aux conditions météorologiques et terrestres, qui restreignent l'accès aux aliments traditionnels, accentuent l'insécurité alimentaire et affectent la santé et l'identité culturelle;
- des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, qui peuvent détruire les habitats et les maisons et causer des inondations;
- des feux de forêt plus violents, qui présentent un risque pour les collectivités et affectent les écosystèmes et la faune;
- la fonte des glaciers, qui influe sur le débit des rivières, la température de l'eau et la santé aquatique.

S'adapter aux changements climatiques implique de prendre des décisions éclairées et tournées vers l'avenir qui atténueront les conséquences que ces changements pourraient avoir sur notre santé, notre bien-être, notre mode de vie et nos moyens de subsistance, et nous permettront de saisir toutes les occasions qui pourraient se présenter. Au Yukon, une bonne adaptation sauvera des vies, favorisera la santé des écosystèmes, limitera au maximum les dommages aux bâtiments et aux infrastructures et protégera les cultures et modes de vie autochtones.

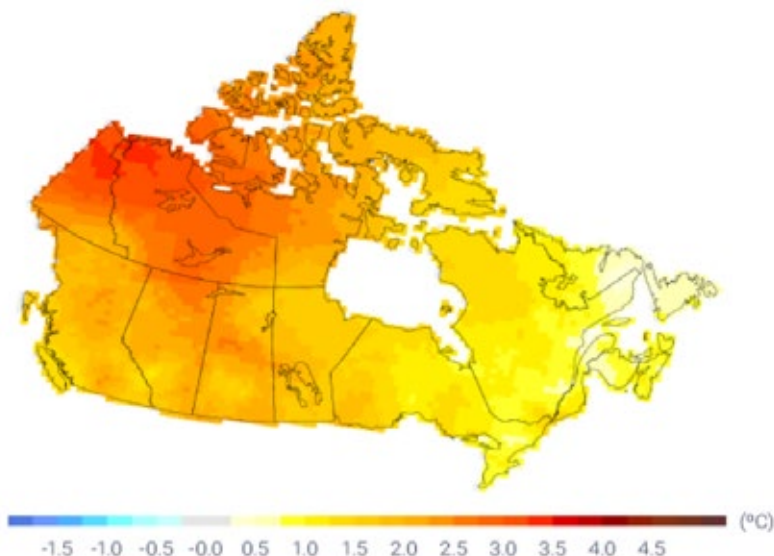


Figure 6. Variation de la température annuelle au Canada de 1948 à 2016. Image tirée du Rapport sur le climat changeant du Canada.

6 Gouvernement du Canada, 2019. Rapport sur le climat changeant du Canada.

7 STREICKER, J. « Yukon Climate Change Indicators and Key Findings 2015 ». Northern Climate ExChange, Centre de recherche du Yukon, 2016.



Notre cible

En prenant des mesures pour nous adapter aux changements climatiques ainsi qu'aux effets que nous subissons déjà et à ceux que nous subirons, nous veillerons à ce que, d'ici 2030, le Yukon soit très résilient.

Afin de suivre les progrès réalisés à l'égard de cette cible, le gouvernement du Yukon travaillera avec ses partenaires autochtones et municipaux pour déterminer dans quelle mesure les Yukonnais sont vulnérables à ces effets et les différentes façons dont les individus et les collectivités seront affectés. Nous évaluerons aussi la capacité de nos infrastructures et de nos systèmes naturel et social à atténuer les dommages potentiels, à saisir les occasions et à faire face aux conséquences des changements climatiques sur le territoire. Le nombre de localités qui se sont dotées d'un plan d'adaptation aux changements climatiques ou le nombre de Yukonnais vivant dans une zone à haut risque sont des exemples de paramètres que nous pourrions surveiller.

Notre collaboration avec nos partenaires autochtones et municipaux permettra aussi de parvenir à un consensus quant à la notion de résilience au climat et aux forces actuelles des collectivités, que ce soit en raison de forts liens communautaires, d'une compréhension intime de la terre, etc.

Notre plan d'action

Nous améliorerons la résilience du Yukon en agissant pour réduire notre exposition aux risques climatiques tels que les feux de forêt et les inondations, atténuer nos vulnérabilités face à ces risques et accroître notre capacité d'adaptation. Nos mesures s'appuieront sur les savoirs autochtones, scientifiques et locaux, ainsi que sur les modes d'apprentissage et des façons de faire et d'être autochtones. Compte tenu de l'immense portée des changements climatiques sur nos vies, notre action visera les infrastructures, le logement, l'aménagement du territoire, la préparation aux situations d'urgence, la santé des écosystèmes, la sécurité alimentaire ainsi que la santé et le bien-être. Avec nos divers partenaires du Yukon, nous mettrons en commun notre savoir, renforcerons nos capacités à comprendre les changements climatiques et à réagir à leurs impacts et à planifier notre avenir.

Il est important, lors de la planification des changements auxquels nous nous attendons à faire face, de comprendre que l'éventail des effets climatiques possibles dépend des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Jouant de prudence, nous tiendrons pour acquis, dans nos prévisions des changements que subira le climat du Yukon, que ces émissions garderont le rythme actuel. Actuellement, ces émissions correspondent davantage au profil représentatif d'évolution de concentration (RCP) 8.5 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui prévoit un réchauffement mondial de 2,6 à 4,8 °C d'ici la fin du siècle. Même si nous n'atteignons pas ce niveau de réchauffement, tous les investissements consentis pour aider les individus et les collectivités à s'adapter aux changements climatiques serviront les Yukonnais.

Une stratégie fondée sur le risque et axée sur l'humain

Tous les individus, ménages et collectivités ne seront pas touchés de la même façon par les changements qui s'annoncent. La capacité à s'adapter aux conditions changeantes, à limiter les dommages potentiels et à tirer parti des nouvelles perspectives variera d'une personne et d'une collectivité à l'autre. Par exemple, la résilience d'une personne aux changements climatiques dépend de l'état de sa maison, de sa condition de locataire ou de propriétaire, de sa



Inauguration des Carcross Commons.

capacité à se payer des assurances, de son état de santé et de son réseau personnel (amis, famille et collectivité) présent pour l'épauler et la reconforter dans les moments difficiles. Par conséquent, les changements climatiques peuvent exacerber les difficultés socioéconomiques qu'une personne, un ménage ou une collectivité peut déjà éprouver.

Notre stratégie d'adaptation reconnaît l'importance de réduire les risques qui nous menacent tous, mais aussi d'améliorer les conditions qui rendent certaines personnes plus vulnérables aux changements climatiques. Ainsi, nous tâcherons d'améliorer la santé, la sécurité alimentaire et la situation de logement des Yukonnais en vue d'accroître leur résilience et celle de leur collectivité.



Marché Fireweed.

Bâtir une économie verte

L'enjeu

Une économie verte est une économie prospère qui protège et restaure l'environnement naturel en vue de bâtir un avenir sain et florissant pour les générations à venir. Dans une économie verte, l'énergie et les autres ressources sont utilisées de manière rationnelle, en produisant le moins de déchets possible. Les activités économiques génèrent peu d'émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre. De plus, dans une économie verte résiliente et inclusive, les collectivités, les entreprises et les individus sont capables de s'adapter aux effets des changements climatiques et de tirer parti des nouveaux débouchés.

La transition vers une économie verte présente de nombreuses perspectives aux Yukonnais, parallèlement aux efforts nationaux et internationaux. Avec la hausse de la demande locale, nationale et mondiale en biens et en services écologiques, les innovateurs, les entrepreneurs et les entreprises du Yukon auront l'occasion de fournir de l'énergie propre et de trouver des façons d'utiliser l'énergie de façon plus rationnelle. Les solutions novatrices créées par la population yukonnaise pour faire face aux problèmes locaux et mondiaux viendront enrichir notre économie du savoir. Les efforts visant l'utilisation rationnelle de l'énergie et des autres ressources mèneront aussi à une baisse des coûts d'exploitation pour les entreprises du Yukon.

Notre plan d'action

La stratégie du Yukon quant à l'économie verte est axée sur les démarches suivantes :

- Aider les entreprises, les habitants et les collectivités du Yukon à se préparer pour les possibilités économiques qui découleront de nos actions à l'égard des changements climatiques et de l'énergie, et à en tirer parti.
- Soutenir l'innovation et l'économie du savoir et reconnaître les réalisations des entreprises et des organisations écologiques locales.
- Faciliter l'accès des entreprises, des collectivités et des entrepreneurs au financement et au soutien pour leurs projets écologiques partout au Yukon.



Une économie verte aidera la population du Yukon à prendre soin de son environnement naturel, ce qui stimulera à long terme le marché de l'emploi et l'activité économique et garantira que les Yukonnais pourront poursuivre leurs activités traditionnelles et culturelles, et ce, au service de leur bien-être physique et psychologique. Bâtir une économie verte, c'est reconnaître les principes en vertu desquels les peuples autochtones vivent depuis des millénaires et selon lesquels nous devons respecter la terre et en prendre soin pour qu'elle prenne soin de nous.

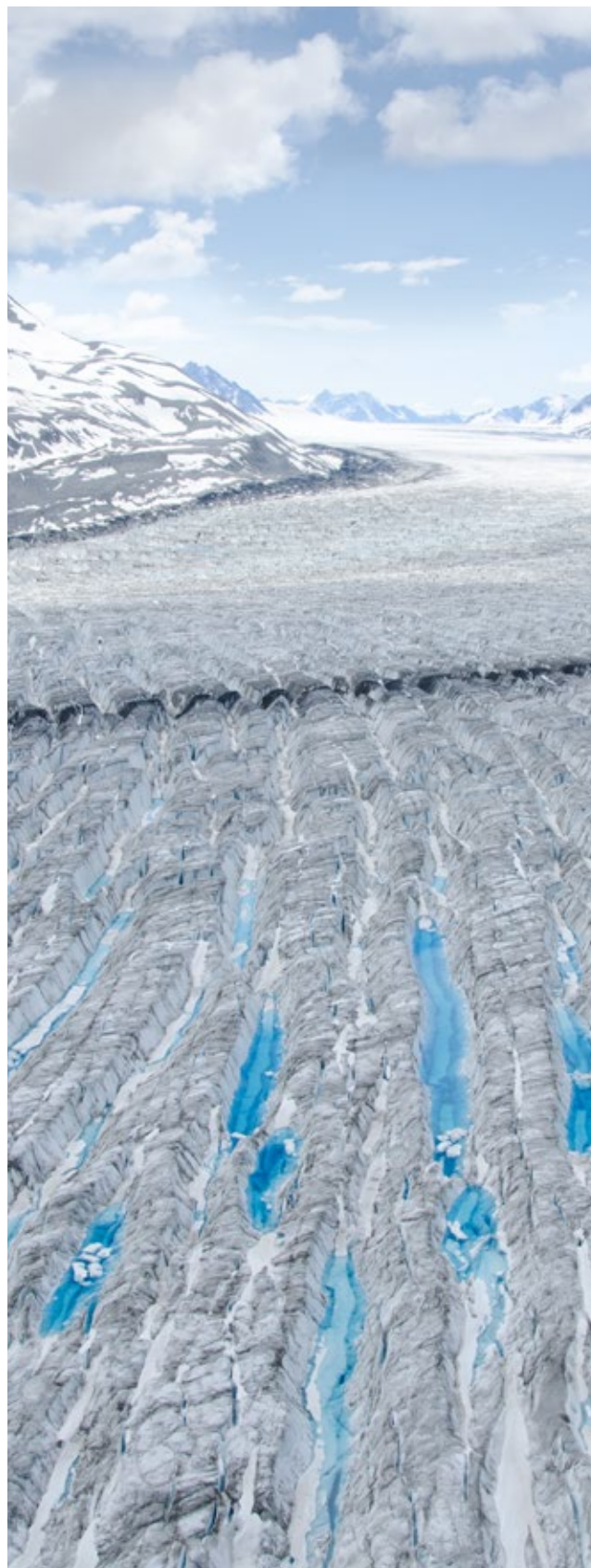
Suivre nos progrès

Nous suivrons nos progrès vers l'édification d'une économie verte en examinant les changements dans les émissions de gaz à effet de serre par personne et par unité de produit intérieur brut réel au fil du temps. Ces indicateurs nous signaleront si l'économie du Yukon gagne en efficacité au regard des émissions de gaz à effet de serre produits par rapport à la taille de notre population et de notre économie.

Tarification du carbone

Imposer une taxe sur la pollution par le carbone est l'une des méthodes adoptées par le gouvernement du Canada pour stimuler l'économie verte. Cette tarification encourage les particuliers et les entreprises à investir dans des solutions faibles en carbone et stimule l'innovation.

Grâce à son mécanisme de remboursement, le gouvernement du Yukon remet à la population, aux entreprises, aux Premières nations et aux municipalités du Yukon les recettes provenant de la tarification du carbone qu'il reçoit du gouvernement fédéral. Ce mécanisme adhère aux principes du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques tout en venant en aide aux familles vulnérables et en assurant la compétitivité du territoire pendant sa transition vers une économie verte. De leur côté, les entreprises ont droit à un super crédit pour pratiques écologiques si elles investissent dans la production d'énergie de source renouvelable et améliorent leur rendement énergétique.



Glacier Kaskawulsh.

Agir

La stratégie Notre avenir propre s'organise en sept axes :



Transports



Maisons et bâtiments



Production d'énergie



Population et environnement



Collectivités



Innovation



Leadership

Sont associés à chaque axe plusieurs objectifs que nous tâcherons d'atteindre dans les dix prochaines années et qui témoignent des priorités du gouvernement du Yukon et de celles des partenaires municipaux et autochtones participant à la stratégie.

Chaque objectif contribue à un ou plusieurs de ces quatre buts :



Réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Veiller à ce que les Yukonnais aient accès à une source fiable et abordable d'énergie renouvelable.



S'adapter aux effets des changements climatiques.



Bâtir une économie verte.

Mesures

Chaque objectif requiert des mesures concrètes. Grâce aux mesures prévues dans cette stratégie, le gouvernement du Yukon montrera l'exemple. En effet, il modernisera considérablement son parc automobile et ses bâtiments tout en aidant les gouvernements autochtones ainsi que les organisations, les municipalités, les entreprises et les particuliers à collaborer pour bâtir un avenir prometteur et sain.

Les mesures de cette stratégie sont les grandes priorités gouvernementales pour lutter contre les changements climatiques, répondre aux besoins énergétiques et bâtir une économie verte sur les dix prochaines années. Par souci de transparence et de responsabilisation, nous indiquons, pour chaque mesure, le ministère ou la société d'État responsable de sa mise en œuvre. Souvent, d'autres ministères interviendront également.

Outre ces mesures, les partenaires autochtones et municipaux ont été invités à relever les mesures qu'eux-mêmes prendront en vue d'atteindre nos objectifs communs énoncés ici. Plusieurs ont été intégrées à *Notre avenir propre*, et nous restons ouverts à toute nouvelle mesure que pourraient dégager nos partenaires.

Calendrier

Tous les trois ou quatre ans, nous mettrons à jour ces mesures pour que la stratégie demeure pertinente d'ici 2030 et que nous restions au fait des pratiques exemplaires et des nouvelles réalités.

Financement

Pour mettre en œuvre nombre des mesures prévues dans cette stratégie, nous continuerons de compter sur nos partenariats avec le gouvernement fédéral. Plus particulièrement, nous comptons sur le soutien continu du gouvernement fédéral pour investir dans les transports propres, l'efficacité énergétique des bâtiments, les projets d'énergie renouvelable, la préparation et l'intervention en cas d'urgence et l'adaptation des collectivités.

Grâce à ce partenariat, le gouvernement du Yukon s'attend à investir plus de 500 millions de dollars sur

les dix prochaines années pour mettre en œuvre *Notre avenir propre*. Le Yukon pourra ainsi entreprendre une réduction considérable de ses émissions de gaz à effet de serre provenant, entre autres, du transport, du chauffage et de la production d'électricité, préparer ses collectivités aux changements climatiques et aider la population à contribuer à ces efforts grâce à l'aide financière et technique qu'elle recevra.

Plus de 400 millions de dollars iront directement au développement et à la relance économiques : nous investirons dans des projets locaux d'énergies renouvelables, d'infrastructures et de construction, encouragerons l'achat de technologies écologiques comme les véhicules sans émissions et aiderons les entreprises et les travailleurs du Yukon à acquérir de nouvelles compétences qui leur serviront dans l'économie verte.

Ministères et sociétés d'État du Yukon

SC	Services aux collectivités
DevÉc	Développement économique
ÉDU	Éducation
ÉMR	Énergie, Mines et Ressources
ENV	Environnement
CE	Conseil exécutif
FIN	Finances
SAS	Santé et Affaires sociales
VTP	Voirie et Travaux publics
JUS	Justice
CFP	Commission de la fonction publique
TC	Tourisme et Culture
SDY	Société de développement du Yukon
SÉY	Société d'énergie du Yukon
SHY	Société d'habitation du Yukon



Ferme communautaire des Tr'ondëk Hwëch'in.

Ensemble





L'adhésion des dirigeants locaux et la création de partenariats efficaces seront essentiels à la lutte contre les changements climatiques. Au Yukon, de nombreux projets porteurs axés sur les changements climatiques et l'énergie sont pilotés par des champions locaux et reçoivent l'appui de partenariats entre les gouvernements, les organisations, les entreprises et les particuliers. Le projet solaire à Old Crow, le projet éolien à Kluane, les panneaux solaires à Mayo et les fermes communautaires des Premières nations des Tr'ondëk Hwëch'in et de Carcross/Tagish en sont des exemples. Les gouvernements et organisations autochtones, les municipalités, les entreprises, les organismes, les particuliers, les jeunes et les Aînés resteront au cœur des efforts pour édifier un avenir propre pour le Yukon.

Leadership autochtone et municipal

Les objectifs fixés pour chacun des sept axes de cette stratégie font figure de priorités pour le gouvernement du Yukon ainsi que pour les Premières nations du Yukon, les groupes autochtones transfrontaliers et les municipalités yukonnaises qui ont participé à son élaboration. Gage d'un leadership assidu à l'échelle locale, plusieurs partenaires autochtones et municipaux ont annoncé des mesures ambitieuses qu'ils comptent prendre pour atteindre les objectifs ayant une importance particulière pour leur collectivité, des mesures qui s'appuient sur l'action du gouvernement du Yukon et viennent la compléter.

Outre les projets présentés ci-dessous, le Conseil des Premières nations du Yukon et l'Assemblée des Premières nations – Région du Yukon encadrent l'élaboration d'une vision et d'un plan d'action sur les changements climatiques pour les Premières nations du territoire, qui s'ajouteront à la présente stratégie en proposant une action contre les changements climatiques selon la perspective des Premières nations.

Projets menés par des Premières nations et des municipalités pour chaque axe

	Faire l'achat d'un véhicule électrique ou hybride et installer une borne de recharge à Mayo.	Village de Mayo
	Lancer des campagnes thématiques pour encourager les gens à utiliser le transport actif et les sensibiliser à des sujets comme l'utilisation de la voiture, la consommation énergétique et les déchets.	Ville de Dawson
	Élaborer un programme et une campagne pour sensibiliser les gens à ne pas laisser leur voiture fonctionner au ralenti pendant l'hiver.	Ville de Dawson
	Moderniser le centre communautaire de Mayo à la lumière d'une évaluation de son rendement énergétique pour le rendre plus écoénergétique.	Village de Mayo
	Étudier la possibilité de remplacer le chauffage au diesel à Old Crow par un système de chauffage de district utilisant le saule – un arbre à croissance rapide qui pousse dans la région.	Gouvernement des Gwitchin Vuntut
	Lancer un programme d'installation de compteurs d'eau et de réduction des purges d'eau.	Ville de Dawson
	En partenariat avec l'Université de la Saskatchewan, améliorer les procédures de vérification de l'efficacité énergétiques dans les communautés des Gwich'in en vue d'effectuer des analyses plus complètes.	Conseil tribal des Gwich'in
	Élaborer un plan d'action énergétique pour la région désignée en application de la Convention définitive des Inuvialuit d'ici 2021.	Société régionale inuvialuit
	Construire une centrale solaire de 1,5 MW à Beaver Creek qui remplacera environ 60 % du diesel utilisé pour la production d'électricité dans la localité.	Première Nation de White River
	Construire une centrale solaire à Old Crow qui répondra à 24 % des besoins en électricité et permettra que les génératrices au diesel soient éteintes pendant 2 200 heures chaque année.	Gouvernement des Gwitchin Vuntut
	Installer une tour de mesure des vents pendant l'été 2020 pour mesurer si un projet éolien permettrait de répondre aux besoins en électricité d'Old Crow pendant l'hiver.	Gouvernement des Gwitchin Vuntut
	Collaborer avec des organismes partenaires en vue de convertir la source d'énergie du campement des Gwich'in et la faire passer d'une pleine dépendance au diesel à une source d'énergie renouvelable hybride.	Conseil tribal des Gwich'in
	Continuer de chauffer la piscine publique de Mayo à l'énergie solaire.	Village de Mayo
	Collaborer avec la Commission canadienne des affaires polaires en vue d'étendre et de mobiliser les connaissances sur l'énergie durable, la souveraineté et la revitalisation alimentaire et la mise en valeur des savoirs autochtones traditionnels.	Conseil tribal des Gwich'in

	Créer des incitatifs pour des bâtiments, des entreprises et des pratiques commerciales écologiques.	Ville de Dawson
	Élaborer une stratégie sur les changements climatiques pour la région désignée en application de la Convention définitive des Inuvialuit d'ici 2021.	Société régionale inuvialuit
	Mettre en œuvre le programme Préventifeu.	Village de Haines Junction
	Élaborer un plan local de mise en œuvre et de production énergétique qui ciblera les activités visant à réduire la dépendance d'Old Crow aux combustibles fossiles et à respecter la résolution de 2019 de l'Assemblée générale de la Première nation des Gwitchin Vuntut consistant à devenir carboneutre d'ici 2030.	Gouvernement des Gwitchin Vuntut
	Créer un fonds de réserve pour les projets portant sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte et le financer à partir du remboursement de la taxe sur le carbone.	Ville de Dawson
	Établir de meilleures normes de service eu égard à la collecte des déchets, au déneigement et à la vidange.	Ville de Dawson
	Examiner les options et mettre en place un vaste programme de compostage pour encourager les gens à réacheminer une quantité accrue de déchets alimentaires.	Ville de Dawson
	Avec l'assistance de Gender Equality Canada, travailler avec les femmes artisans des communautés du delta de Beaufort en vue de corriger les lacunes systémiques qui freinent leur accès à des débouchés commerciaux.	Conseil tribal des Gwich'in
	Poursuivre la recherche de partenariats en vue de trouver des solutions techniques novatrices permettant de réduire la dépendance au diesel dans la région visée par l'entente avec les Gwich'in.	Conseil tribal des Gwich'in
	Créer un poste d'analyste en matière d'énergie et de durabilité d'ici 2020. Cette personne accroîtra la capacité du Conseil des Premières nations du Yukon à aider les Premières nations avec leurs projets, programmes et politiques visant l'utilisation de ressources renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, fournira des conseils et une vision pour la création d'une stratégie climatique pour ces nations et contribuera à améliorer leurs connaissances et leurs capacités en matière d'énergie.	Conseil des Premières nations du Yukon
	Élaborer une politique relative aux activités et aux événements de la Ville, notamment en ce qui concerne l'utilisation des ressources, les déchets et l'efficacité énergétique.	Ville de Dawson
	Continuer d'organiser des ateliers sur la terminologie de l'énergie et des changements climatiques.	Société régionale inuvialuit
	Poursuivre la mise en œuvre du programme d'échange sur le climat futur pour permettre aux jeunes du Nord de collaborer avec des jeunes d'autres régions en vue de concevoir des projets collectifs qui, en faisant appel aux savoirs autochtones, visent à réduire l'empreinte carbone dans la région visée par l'entente avec les Gwich'in.	Conseil tribal des Gwich'in

Nos partenaires autochtones et municipaux pourront continuer de soumettre des mesures qu'ils comptent prendre pour bâtir un avenir propre grâce à la version électronique de la stratégie.

Particuliers, entreprises et organisations

La stratégie *Notre avenir propre* offre aussi aux particuliers, aux entreprises et aux organisations de nombreuses occasions de contribuer à réduire les émissions, à améliorer notre sécurité énergétique, à rendre le Yukon plus résilient et à bâtir une économie verte en leur offrant une aide financière, de l'information et des conseils. Nous vous proposons quelques façons de participer à l'édification d'un Yukon écologique et résilient que nous voulons pour l'avenir.



Le Yukon en 2030

Voici le visage que pourrait avoir le Yukon en 2030 grâce aux objectifs et aux mesures de cette stratégie.



50 % de notre chauffage proviendra de sources d'énergie renouvelable.

Notre industrie minière produira moins d'émissions de gaz à effet de serre par unité de production.

Malgré les changements climatiques, les espèces fauniques indigènes pourront se déplacer dans le paysage.

Nos maisons et nos bâtiments seront nettement plus écoénergétiques.

Nous serons mieux préparés à intervenir en cas d'urgence.

Plus de gens utiliseront les transports en commun et le transport actif.

Jusqu'à 97 % de notre électricité sera produite par hydroélectricité, énergie éolienne, énergie solaire, biomasse et autres sources renouvelables.

Les entreprises tireront parti des possibilités d'innovation et d'entrepreneuriat écologiques.

Nous cultiverons plus d'aliments localement.

Il y aura 4 800 véhicules sans émissions au Yukon.



Axe n° 1 : Transports

À l'heure actuelle, les combustibles fossiles répondent à presque tous nos besoins énergétiques en transport. Par conséquent, les transports routiers et aériens sont la plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre au Yukon et représentent 61 % des émissions totales du territoire⁸. Près de 90 % des émissions liées au transport proviennent du transport routier, et la répartition entre les véhicules personnels et les véhicules industriels, dont ceux qui transportent aliments, carburant, etc., est relativement égale. Le reste des émissions de ce secteur provient de l'aviation.

Notre stratégie en matière de transport facilitera l'accès des Yukonnais aux transports écologiques, ce qui réduira les dépenses en carburant pour les particuliers, les familles et les entreprises, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Nous prendrons aussi des mesures à l'égard des impacts des changements climatiques sur nos réseaux de transport pour que l'économie du Yukon demeure forte et résiliente. Nos objectifs en transport sont appuyés par les efforts prévus dans d'autres secteurs de la stratégie, qui réduiront notre dépendance aux combustibles fossiles importés et à d'autres produits en favorisant l'utilisation de biens et de services locaux.

Aperçu des objectifs en matière de transport

- Accroître le nombre de véhicules sans émissions sur les routes.
- Réduire l'intensité des émissions de carbone au cours du cycle de vie des carburants de transport.
- Accroître l'utilisation des transports en commun et du transport actif.
- Réduire l'empreinte carbone des véhicules moyens et lourds.
- Faire des choix judicieux quant aux déplacements.
- Veiller à ce que les routes, les pistes et les autres infrastructures de transport soient résilientes aux effets des changements climatiques.

⁸ Gouvernement du Yukon, 2020. Émissions de gaz à effet de serre du Yukon.



Accroître le nombre de véhicules sans émissions sur les routes.

L'un des moyens les plus importants de réduire les émissions de gaz à effet de serre est d'accroître l'utilisation de véhicules électriques et de véhicules sans émissions ou à faibles émissions. Il y a déjà plusieurs véhicules électriques au Yukon, un moyen de transport fiable et abordable, même dans notre climat froid. Si nous favorisons une transition globale vers les véhicules sans émissions, nous permettrons aux Yukonnais de se déplacer où et quand bon leur semble, tout en réduisant nos émissions, en améliorant la qualité de l'air et en soutenant les concessionnaires locaux. Même si les véhicules électriques produisent moins d'émissions de gaz à effet de serre au cours de leur cycle de vie que les véhicules à essence⁹, le Yukon contribuera aux efforts en vue de résoudre les autres problèmes sociaux et environnementaux associés aux chaînes d'approvisionnement des véhicules électriques et de diminuer davantage les émissions en cours de cycle de vie de ces véhicules.

Nous visons à ce qu'il y ait, d'ici 2030, au moins 4 800 véhicules sans émissions immatriculés sur le territoire, soit environ un véhicule de tourisme sur huit. Notre engagement à ce que les énergies renouvelables répondent à au moins 93 % des besoins en électricité du Yukon en moyenne, tout en visant la cible des 97 %, fera en sorte que ces véhicules seront alimentés de façon durable.

MESURES

T1.	Travailler avec les concessionnaires et les fabricants pour établir, d'ici 2024, un système qui fera que les véhicules sans émissions représentent 10 % des ventes de véhicules légers en 2025 et 30 % en 2030.	ÉMR
T2.	Veiller à ce que, chaque année entre 2020 et 2030, au moins 50 % de tous les véhicules légers neufs achetés par le gouvernement du Yukon soient des véhicules sans émissions.	VTP
T3.	Offrir une remise aux entreprises et aux particuliers du Yukon qui achètent des véhicules sans émissions admissibles à compter de 2020.	ÉMR
T4.	Poursuivre l'installation de bornes de recharge rapide partout sur le territoire pour permettre les déplacements entre toutes les collectivités du Yukon accessibles par la route d'ici 2027 et travailler avec les administrations et les organisations voisines pour examiner la possibilité de relier le Yukon à la Colombie-Britannique, aux Territoires du Nord-Ouest et à l'Alaska.	ÉMR
T5.	Offrir des remises pour l'installation de bornes de recharge intelligentes près de bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels, de concert avec les services publics du Yukon, dès 2020.	ÉMR
T6.	Exiger que les nouveaux bâtiments résidentiels soient munis des infrastructures électriques nécessaires à une recharge de niveau 2 des véhicules électriques à compter du 1 ^{er} avril 2021.	SC
T7.	Élaborer une loi d'ici 2024 autorisant les entreprises privées et les entreprises de services publics du Yukon à vendre de l'électricité aux fins de la recharge de véhicules électriques.	ÉMR
T8.	Poursuivre les activités et campagnes de sensibilisation pour présenter à la population les avantages des véhicules électriques et leur fonctionnement dans les climats froids.	ÉMR

9 POOVANNA et coll. « Electric Vehicles as Part of Canada's Climate Change Solution ». Policy Options, 2018. [En anglais]



Réduire l'intensité des émissions de carbone au cours du cycle de vie des carburants de transport.

Même si on augmente le nombre de véhicules sans émissions sur la route et le nombre de personnes utilisant le transport actif ou le transport en commun, les combustibles fossiles liquides, comme l'essence et le diesel, resteront au Yukon la principale source d'énergie pour les transports dans les dix prochaines années. C'est pourquoi l'un des meilleurs moyens de réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre provenant du transport est de réduire l'intensité des émissions de carbone au cours du cycle – les émissions par unité d'énergie produite – des carburants que nous utilisons. Pour l'essence et le diesel, il suffit de les mélanger à de l'éthanol, à du biodiesel ou à du diesel renouvelable, des carburants renouvelables produits à partir de matières organiques comme les déchets agricoles et les huiles végétales. Les carburants renouvelables produisent moins d'émissions que les combustibles fossiles, même en fonction de leur cycle de vie, qui comprend les émissions associées au défrichage et à autres techniques agricoles nécessaires pour les fabriquer^{10,11}. De plus, ils produisent moins d'émissions d'échappement nocives que l'essence et le diesel, protégeant ainsi la qualité de l'air.

MESURES

- | | |
|--|-----|
| T9. Exiger qu'à compter de 2025, le diesel vendu au Yukon pour le transport respecte la teneur en biodiesel et en diesel renouvelable par volume imposée dans les provinces et territoires canadiens à l'avant-garde dans ce domaine, soit d'environ 20 %. | ENV |
| T10. Exiger qu'à compter de 2025, l'essence vendue au Yukon pour le transport respecte la teneur en éthanol par volume imposée dans les provinces et territoires canadiens à l'avant-garde dans ce domaine, soit d'environ 10 %. | ENV |

Accroître l'utilisation des transports en commun et du transport actif.

Un autre moyen important pour réduire les émissions de gaz à effet de serre est d'accroître le nombre de personnes qui se déplacent à pied, en vélo ou en transport en commun. Non seulement les investissements dans les transports en commun et le transport actif réduisent le nombre d'automobilistes, ils réduisent aussi la congestion, améliorent la qualité de l'air et aident les gens à mener une vie active et saine. Faciliter les déplacements sans véhicule peut également contribuer à rendre les collectivités plus inclusives grâce à des moyens de déplacement accessibles et abordables. Si les options de transport à Whitehorse et dans les environs sont essentielles à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous examinerons aussi les possibilités de transport en commun et de transport actif entre les petites localités du Yukon.

Nous voulons que tous les déplacements à Whitehorse effectués par un conducteur dans un véhicule à occupant unique ne représentent plus que 55 % de tous les déplacements en 2031, conformément au plan de gestion de la demande en transport de la Ville de Whitehorse.

10 Ressources naturelles Canada, 2020. « Biodiesel ». <https://www.rncan.gc.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-pour-les/carburants-de-remplacement/biocarburants/biodiesel/3510>.

11 Ressources naturelles Canada, 2020. « Éthanol ». <https://www.rncan.gc.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-pour-les/carburants-de-remplacement/biocarburants/ethanol/3494>.



MESURES

- | | |
|---|-----|
| T11. Offrir des remises pour l'achat de vélos électriques à des fins personnelles et professionnelles à compter de 2020. | ÉMR |
| T12. Continuer d'aider les municipalités et les Premières nations à investir dans les infrastructures de transport actif et de transport en commun. | SC |
| T13. Continuer d'intégrer le transport actif dans la conception des routes et autres infrastructures de transport du gouvernement du Yukon à proximité des collectivités. | VTP |

Réduire l'empreinte carbone des véhicules moyens et lourds.

La population du Yukon compte beaucoup sur les marchandises importées du sud du Canada et de partout dans le monde. Même si nous répondons de plus en plus à nos besoins à l'échelle locale, les importations d'aliments, de combustibles et d'autres produits continueront d'occuper une place importante dans notre vie et notre économie, étant donné l'éloignement relatif du Yukon. Nous avons aussi recours à des véhicules de poids moyen (autobus scolaires, déneigeuses et camions de livraison du courrier) pour garder nos collectivités sûres et accessibles et répondre à nos besoins quotidiens. Nous nous efforcerons de trouver des gains en efficacité et de réduire les émissions des véhicules de poids moyen et lourd.

MESURES

- | | |
|--|-----|
| T14. Moderniser le parc de véhicules lourds du gouvernement du Yukon avant 2030 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses en carburant. | VTP |
| T15. Lancer, en 2021, un projet pilote pour mettre à l'essai l'utilisation de véhicules électriques moyens et lourds à des fins commerciales et institutionnelles sur courte distance. | ÉMR |
| T16. Lancer, en 2021, un projet pilote pour mettre à l'essai l'utilisation de véhicules électriques moyens et lourds à des fins commerciales et institutionnelles sur courte distance. | VTP |



Faire des choix judicieux quant aux déplacements.

La pandémie de COVID-19 nous a démontré que nous pouvons faire des choix judicieux quant à nos déplacements. Un grand nombre de personnes peuvent travailler de la maison, ce qui réduit la congestion automobile et la pollution atmosphérique sans compromettre le rendement des entreprises. Les grandes réunions et conférences peuvent très bien avoir lieu par vidéoconférence plutôt que d'obliger des centaines de personnes à parcourir des milliers de kilomètres pour quelques heures de rencontre à peine. Même après la pandémie, nous continuerons d'investir dans la technologie qui nous permettra de faire voyager les idées plutôt que les gens et d'apporter des changements à long terme à notre façon de travailler et de voyager. Les interactions en personne n'en demeurent pas moins importantes, c'est pourquoi nous nous déplacerons, au besoin, de façon plus rationnelle, par exemple en utilisant des véhicules écoénergétiques ou en faisant du covoiturage avec des collègues ou des amis. Grâce à ces efforts, les Yukonnais pourront économiser de l'argent et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la congestion, l'utilisation des combustibles fossiles et la pollution atmosphérique et à rendre les routes plus sûres.

Une conduite plus sûre et rationnelle, comme accélérer plus lentement, freiner moins brusquement et respecter les limites de vitesse, peut accroître le rendement énergétique d'un véhicule de 25 %.

Source : Gouvernement du Canada, 2020. « Techniques de conduite écoénergétique ».

MESURES

T17. Développer les systèmes de vidéoconférence et de téléconférence du gouvernement du Yukon et demander aux employés qu'ils les envisagent lorsqu'ils demandent une autorisation de déplacement professionnel d'ici 2022.	VTP
T18. Adopter d'ici 2022 de nouvelles politiques autorisant le télétravail à long terme aux fonctionnaires qui occupent un poste adapté au télétravail.	CFP
T19. Élaborer d'ici 2022 une stratégie de planification et de mobilisation visant à changer comment et où travaillent les fonctionnaires en leur offrant des choix et des régimes de travail flexibles dans un milieu de travail moderne.	VTP
T20. Créer et implanter d'ici 2021 un système de gestion du covoiturage pour le personnel gouvernemental qui doit se déplacer en voiture sur le territoire.	VTP
T21. Élaborer d'ici 2021 des lignes directrices pour l'Agence de gestion du parc automobile du gouvernement du Yukon pour que les bons véhicules soient utilisés en vue d'accomplir les tâches requises.	VTP
T22. Tenir compte de l'efficacité énergétique dans les décisions d'achat des véhicules du gouvernement du Yukon à compter de 2020 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses en carburant.	VTP
T23. Étendre les services de soins de santé virtuels aux cliniques de Whitehorse d'ici 2022 pour améliorer l'accès aux soins de santé tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements vers Whitehorse.	SAS
T24. Poursuivre le programme YukonRideshare pour faciliter le covoiturage et autres types de déplacement partagé.	ENV



Veiller à ce que les routes, les pistes et les autres infrastructures de transport soient résilientes aux effets des changements climatiques.

Les changements climatiques affectent déjà les infrastructures de transports du Yukon. Le dégel du pergélisol endommage nos routes, nos pistes d'atterrissage et nos ponts et augmente les coûts d'entretien. Les glissements de terrain, les inondations, les feux de forêt et autres catastrophes naturelles peuvent emporter les routes, coupant les collectivités des voies d'approvisionnement essentielles. Nous devons agir à l'égard des impacts des changements climatiques sur nos infrastructures de transport pour que nous restions en sécurité et reliés, et pour protéger notre économie et nos moyens de subsistance.

MESURES

- | | |
|--|-----|
| T25. Évaluer la vulnérabilité du réseau de transport aux changements climatiques d'ici 2023, une évaluation qui éclairera l'élaboration de normes et de spécifications. | VTP |
| T26. Créer un programme de cartographie des géorisques pour les principaux corridors de transport et cibler des tronçons prioritaires qui feront l'objet d'une étude concernant le pergélisol d'ici 2022. | ÉMR |
| T27. Analyser les risques d'inondation le long des corridors de transport essentiels vulnérables aux inondations d'ici 2023. | ENV |
| T28. Poursuivre les évaluations des risques climatiques pour tous les grands projets d'infrastructures de transport de plus de 10 millions de dollars ¹² , par exemple les évaluations selon l'Optique des changements climatiques du gouvernement fédéral. | VTP |



Route de l'Alaska.

12 Ce montant est le seuil établi par le gouvernement du Canada pour les évaluations des risques climatiques menées selon l'Optique des changements climatiques.



Axe n° 2 : Maisons et bâtiments





De nombreux Yukonnais passent beaucoup de temps à l'intérieur, à la maison, au travail ou à l'école. La façon de concevoir, d'utiliser et de chauffer ces bâtiments influence notre confort, notre sécurité, notre productivité, notre santé et nos ressources financières.





À l'heure actuelle, de nombreux bâtiments consomment plus d'énergie qu'ils n'en ont besoin, et le chauffage représente 21 % des émissions de gaz à effet de serre du Yukon. Agir pour réduire sa consommation d'énergie permet d'économiser de l'argent, de stimuler l'économie et de favoriser les emplois verts en construction. Améliorer l'efficacité énergétique par l'utilisation de sources d'énergie faibles en carbone, comme le bois et l'électricité propre, pour chauffer des bâtiments à haut rendement énergétique est une étape clé d'une réduction considérable des émissions de gaz à effet de serre.





Le gouvernement du Yukon montrera l'exemple dans ce secteur grâce à des travaux de rénovation écoénergétique et à l'installation de systèmes de chauffage à l'énergie renouvelable qui permettront de réduire, d'ici 2030, les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments gouvernementaux de 30 % par rapport à 2010.




Tandis que nous améliorons l'efficacité énergétique de nos bâtiments, nous pouvons les penser pour qu'ils soient résilients aux incendies, aux inondations, au dégel du pergélisol et au stress thermique. Ce faisant, nous réduirons les frais de réparation et d'entretien à long terme et les risques pour la santé, comme les moisissures, et améliorerons la sécurité publique.

Aperçu des objectifs relatifs aux maisons et aux bâtiments

    Améliorer l'efficacité énergétique et la résilience climatique des maisons et des bâtiments **existants**.

    **Construire** des maisons et des bâtiments faibles en carbone et résilients aux changements climatiques.

    Accroître l'utilisation de la biomasse et d'autres sources d'énergie renouvelable pour le chauffage.

   Être plus écoénergétiques et mettre l'offre en phase avec la demande.

Le gouvernement du Yukon investira en moyenne 30 millions de dollars par année pour améliorer l'efficacité énergétique des habitations et des bâtiments. Diverses mesures seront prises pour y parvenir : aide financière pour les particuliers et les entreprises, soutien aux Premières nations et aux administrations municipales et modernisation des immeubles gouvernementaux.



Améliorer l'efficacité énergétique et la résilience climatique des maisons et des bâtiments existants.

Quantité de maisons et de bâtiments existants peuvent être améliorés pour réduire leur consommation d'énergie et accroître leur résilience aux effets des changements climatiques. L'isolation, les courants d'air et les systèmes mécaniques et électriques que nous utilisons pour le chauffage et l'électricité ont tous une incidence sur le rendement énergétique de nos habitations et de nos bâtiments. De même, le nombre d'arbres entourant une maison influe sur sa vulnérabilité aux feux de forêt, alors que ses fondations et son toit ont une incidence sur sa résilience aux inondations et au dégel du pergélisol. La modernisation de nos maisons et de nos bâtiments procurera de nombreux avantages aux Yukonnais : elle permettra des économies sur le chauffage et l'électricité et améliorera le confort et la sécurité. Nos efforts dans ce secteur doivent être accessibles à tous, tant aux locataires qu'aux propriétaires d'habitations ou de bâtiments.

Notre objectif est de faire des travaux de rénovation écoénergétique dans 2 000 bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels d'ici 2030.

Dans les années 1980, les compagnies d'assurance au Canada versaient 400 millions de dollars par année pour des dommages matériels causés par les phénomènes météorologiques violents, aujourd'hui ce montant s'élève à plus d'un milliard de dollars. Cela contribue à faire augmenter considérablement les primes d'assurance habitation et d'assurance de biens au Canada.



Maison équipée de panneaux solaires.



MESURES

M1.	Rénover les bâtiments gouvernementaux pour réduire leur consommation d'énergie et contribuer à la réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.	VTP
M2.	Effectuer des évaluations énergétiques des bâtiments gouvernementaux pour déterminer d'autres possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les gaz à effet de serre. La première période d'évaluation doit se terminer d'ici 2025 et la seconde, d'ici 2030.	VTP
M3.	Fournir du financement à faible taux d'intérêt pour encourager les rénovations écoénergétiques des maisons et des bâtiments à compter de 2021.	ÉMR et SC
M4.	Continuer d'offrir une aide financière pour que les Premières nations et les municipalités puissent entreprendre d'importantes rénovations écoénergétiques dans leurs bâtiments institutionnels du territoire. Le but est que 30 bâtiments aient été rénovés d'ici 2030.	ÉMR
M5.	Continuer d'apporter une aide financière aux projets écoénergétiques des municipalités et des Premières nations.	SC
M6.	Continuer de travailler avec les Premières nations du Yukon pour rendre leurs logements plus écoénergétiques.	SHY
M7.	Continuer de rénover les logements communautaires du gouvernement du Yukon afin de réduire de 30 % leurs émissions de gaz à effet de serre.	SHY
M8.	Continuer d'offrir des remises pour la modernisation de l'isolation thermique et l'achat d'équipement écoénergétique visant à réduire la consommation énergétique des habitations et des bâtiments commerciaux.	ÉMR
M9.	Examiner les moyens de garantir aux Yukonnais l'accès à une protection adaptée contre les incendies, les inondations et le dégel du pergélisol d'ici 2023.	SC
M10.	Élaborer et mettre en œuvre d'ici 2024 un plan de surveillance systématique de l'intégrité structurelle des bâtiments gouvernementaux situés sur le pergélisol.	VTP
M11.	Évaluer d'ici 2023 les moyens d'offrir une aide financière pour les initiatives visant à accroître la résilience climatique des habitations et des bâtiments.	ENV



Construire des maisons et des bâtiments faibles en carbone et résilients aux changements climatiques.

Il est aussi important que les nouveaux bâtiments soient faibles en carbone et résilients aux changements climatiques dès leur construction. Construire les maisons et les bâtiments conformément aux normes d'efficacité énergétique et en tenant compte des impacts potentiels des changements climatiques fera économiser de l'argent aux propriétaires à long terme, réduira la demande sur le réseau électrique et les émissions de gaz à effet de serre et améliorera la sécurité et le confort.

Les gouvernements de partout au Canada collaborent pour favoriser la construction de bâtiments à consommation énergétique nette zéro. Ainsi, les nouvelles constructions seront si écoénergétiques que les énergies renouvelables sur place pourraient être leur unique source de chauffage et d'alimentation en électricité. En général, cela signifie que les nouveaux bâtiments au Canada seront conçus pour être au moins de 50 à 70 % plus écoénergétiques que ne l'exige actuellement le Code national du bâtiment de 2015. Le gouvernement du Yukon travaillera avec le gouvernement du Canada pour que les nouveaux codes conviennent au Nord canadien. Près des deux tiers des nouvelles maisons construites à Whitehorse tendent déjà vers cette norme grâce aux remises accordées par le Energy Solutions Centre.

MESURES

M12. Collaborer avec le gouvernement du Canada à l'élaboration et à l'application de codes du bâtiment adaptés au Nord du Canada, qui viseront à ce que tous les nouveaux bâtiments résidentiels et commerciaux soient à consommation énergétique nette zéro d'ici 2023.	SC
M13. Exiger que tous les nouveaux bâtiments gouvernementaux soient conçus en vue d'utiliser 35 % moins d'énergie que les cibles prévues dans le Code national de l'énergie pour les bâtiments, conformément au Manuel d'exigences de conception et de normes du bâtiment du gouvernement du Yukon.	VTP
M14. Adopter et appliquer d'ici 2030 les normes du bâtiment qui exigeront que les bâtiments soient construits pour être plus résilients aux effets des changements climatiques comme le dégel du pergélisol, les inondations et les feux de forêt.	SC
M15. Continuer d'effectuer des évaluations des risques liés aux changements climatiques pour tous les grands projets de construction de plus de 10 millions de dollars qui sont entrepris ou financés par le gouvernement du Yukon.	SC et VTP
M16. Continuer d'offrir des remises pour les maisons construites qui sont à consommation énergétique nette zéro. Le but est d'atteindre 500 maisons d'ici 2030.	ÉMR



Accroître l'utilisation de la biomasse et d'autres sources d'énergie renouvelable pour le chauffage.

En répondant de plus en plus à nos besoins en chauffage grâce aux énergies renouvelables locales, nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre et stimulerons notre économie. À court terme, l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables ainsi que le bois et les autres formes de bioénergie seront les sources locales de chaleur renouvelables que nous pourrions exploiter. À plus long terme, nous pourrions également combler nos besoins en chauffage grâce à d'autres sources renouvelables, comme l'énergie géothermique. Nous chercherons également à accroître l'utilisation de systèmes électriques de chauffage efficaces et intelligents, comme des thermopompes à l'air électriques avec stockage thermique contrôlées par les services publics, qui consomment moins d'énergie que les radiateurs et réduisent la demande en électricité en période de pointe. Pour les grands bâtiments commerciaux et gouvernementaux à forte consommation énergétique, nous privilégierons un chauffage au bois par des systèmes d'utilisation de la biomasse d'envergure plus sobres en émissions atmosphériques. La biomasse locale récoltée selon des méthodes durables pour satisfaire les besoins en chauffage constitue une source d'énergie renouvelable qui contribuera au soutien à l'emploi dans notre industrie du bois et réduira les risques de feux de forêt autour des collectivités du Yukon.

Notre objectif est de remplacer 1 300 systèmes de chauffage à combustibles fossiles résidentiels par des systèmes de chauffage électrique intelligents et d'offrir une aide financière aux entreprises, aux organismes et aux administrations locales pour l'installation de 20 systèmes de chauffage à la biomasse commerciaux et institutionnels d'ici 2030.

L'utilisation de la bioénergie pourrait s'avérer avantageuse pour réduire les gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques. Le gouvernement du Yukon a facilité l'accès des collectivités du Yukon au bois des initiatives de prévention des feux de forêt, comme Préventifeu, pour les inciter à l'utiliser comme bois de chauffage. Par exemple, grâce aux modifications apportées aux permis accordés en vertu de la Loi sur les ressources forestières, les entreprises privées peuvent désormais ramasser le bois provenant des projets de défrichage.

MESURES

M17. Installer des systèmes de chauffage à énergie renouvelable (par exemple la bioénergie) dans les bâtiments du gouvernement du Yukon d'ici 2030 pour créer une demande à long terme de chauffage renouvelable et contribuer à l'objectif de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre.	VTP
M18. Octroyer du financement à faible taux d'intérêt pour l'installation d'appareils de chauffage électrique intelligents dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels, de concert avec les services publics du Yukon, dès 2021.	ÉMR et SC
M19. Octroyer du financement à faible taux d'intérêt pour l'installation de systèmes de chauffage à la biomasse dans les bâtiments commerciaux et institutionnels, dès 2021.	ÉMR et SC
M20. Continuer d'aider les Premières nations à réaliser les études de faisabilité de l'installation et de l'utilisation de systèmes de chauffage à la biomasse.	ÉMR
M21. Continuer d'accorder des remises pour l'utilisation de systèmes de chauffage à la biomasse et d'appareils de chauffage électrique intelligents dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels et, dès 2020, augmenter les remises actuelles pour l'utilisation d'appareils de chauffage électrique intelligents.	ÉMR



M22. Travailler avec les entreprises locales en vue d'installer et de tester 25 thermopompes électriques avec des systèmes de chauffage à combustibles fossiles de secours ou des thermopompes à l'air électriques avec stockage thermique, entre 2020 et 2023.	ÉMR
M23. Dans le cadre de l'examen de la <i>Loi sur les ressources forestières</i> , déterminer quelles améliorations réglementaires pourraient stimuler la croissance de l'industrie de la bioénergie au Yukon, d'ici 2022.	ÉMR
M24. Modifier, d'ici 2025, le <i>Règlement sur les émissions atmosphériques</i> pour y introduire des dispositions régissant les émissions atmosphériques des systèmes de combustion de la biomasse afin de réduire au minimum les rejets de polluants atmosphériques nocifs.	ENV
M25. Analyser et comparer les différents bienfaits sur le climat des méthodes de récolte de la biomasse et les mettre en œuvre au Yukon d'ici 2021 pour dégager les pratiques d'aménagement forestier recommandées qui orienteront l'utilisation durable et faible en carbone de la biomasse.	ENV

Être plus écoénergétiques et mettre l'offre en phase avec la demande.

Notre consommation d'énergie varie selon les comportements : la température à laquelle nous chauffons nos pièces, si nous éteignons ou non les lumières en quittant la maison, les électroménagers que nous achetons, etc. Une consommation énergétique rationnelle aidera les Yukonnais à économiser de l'argent et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Il est également important de mettre la demande énergétique en phase avec l'offre au moyen de la gestion de la demande. Nous pouvons, par exemple, réorienter la consommation d'énergie vers des périodes où la demande est normalement inférieure.

La gestion de la demande comporte une panoplie d'outils et de méthodes pour nous aider à ajuster la demande en électricité. Ces initiatives permettent entre autres de réduire la quantité d'électricité consommée lors des périodes de pointe ou même réorienter cette consommation vers des périodes où la demande est inférieure. Parmi les outils utilisés pour y parvenir, on retrouve les activités de sensibilisation ou les incitatifs financiers, comme la tarification au compteur horaire ou le contrôle de la consommation d'énergie des bâtiments commerciaux et résidentiels par les services publics.

MESURES

M26. Demander à la Régie des entreprises de services publics du Yukon d'unir ses efforts à ceux du gouvernement du Yukon pour autoriser les entreprises de services publics à prendre des mesures économiques de gestion de la capacité axée sur la demande, dès 2020.	SDY
M27. Développer un partenariat entre le gouvernement du Yukon, la Société d'énergie du Yukon et ATCO Electric Yukon d'ici 2021 pour faciliter l'approvisionnement énergétique et assurer la prestation de programmes de gestion de la capacité axée sur la demande.	ÉMR & SÉY
M28. Conclure d'ici 2022 le projet pilote « Peak Smart » visant à évaluer l'utilisation d'appareils intelligents pour orienter la demande en énergie en dehors des périodes de pointe.	SÉY
M29. Lancer une campagne de sensibilisation à l'intention des occupants et des visiteurs des bâtiments gouvernementaux d'ici 2026 pour les encourager à adopter des comportements écoénergétiques.	VTP



Axe n° 3 : Production d'énergie

Bien que plus de 90 % de l'électricité que nous produisons provienne de sources renouvelables, seulement 26 % de notre énergie thermique provient de sources renouvelables, le reste étant produit par des sources non renouvelables comme le diesel et le propane. Dans l'ensemble, environ 24 % de l'énergie que nous consommons provient de ressources renouvelables¹³.

Notre stratégie en matière de production d'énergie vise une production accrue d'énergie renouvelable, tant pour le chauffage que pour l'électricité, conjuguée à une amélioration du réseau électrique et du système de stockage d'énergie afin d'optimiser le rendement des ressources saisonnières. Nous disposerons ainsi de sources de chaleur et d'électricité propres malgré la hausse de la demande en électricité et l'utilisation accrue d'électricité pour le transport et le chauffage. Nos efforts pour produire plus d'énergie à partir de sources renouvelables vont de pair avec nos mesures pour améliorer le rendement énergétique de nos maisons et de nos bâtiments afin de réduire autant que possible la dépendance aux combustibles fossiles et la quantité d'électricité produite à partir du diesel et du gaz naturel. Parallèlement, nous prendrons des mesures pour rendre nos infrastructures de production, de distribution et de transport d'électricité résilientes aux changements climatiques afin que les Yukonnais continuent d'avoir accès à une énergie sûre et fiable.

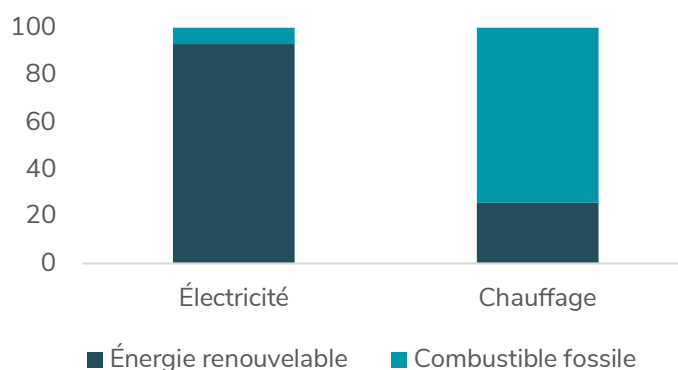


Figure 7. Pourcentage de l'électricité et de l'énergie thermique produites par des sources renouvelables et des combustibles fossiles (2016).

Aperçu des objectifs en matière de production d'énergie



Accroître la quantité d'électricité produite par des sources renouvelables.



Soutenir les projets d'énergie renouvelable locaux et ceux entrepris par les collectivités pour le chauffage et l'électricité.



Veiller à ce que les infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité soient résilientes aux effets des changements climatiques.

13 Gouvernement du Yukon, 2018. Yukon's Energy Context.



Accroître la quantité d'électricité produite par des sources renouvelables.

Il est important d'augmenter la quantité d'électricité produite à partir de sources renouvelables pour répondre à la demande en électricité sans cesse croissante et à la hausse de la consommation énergétique pour répondre à nos besoins en matière de transport et de chauffage. Même si à l'heure actuelle nous utilisons en grande majorité de l'hydroélectricité, nous disposons aussi d'autres sources d'énergie renouvelable comme l'éolien, le bois, le solaire et la géothermie. En produisant plus d'électricité à partir d'énergies renouvelables locales, nous deviendrons plus autosuffisants et moins vulnérables aux fluctuations du prix des combustibles. Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, il est essentiel que nous continuions à fournir la majeure partie de notre électricité à partir de sources renouvelables.

Grâce à la politique de production d'électricité indépendante et au programme de microgénération du gouvernement du Yukon, les collectivités et les ménages du Yukon peuvent produire de l'électricité propre et la vendre au réseau. Les ménages participant au programme de microgénération ont gagné en moyenne près de 700 \$ par année en vendant l'électricité excédentaire au réseau.

MESURES

- | | |
|--|------------|
| E1. Viser la cible ambitieuse que, d'ici 2030, au moins 97 % de l'électricité produite pour le réseau intégré du Yukon provienne des énergies renouvelables, production calculée en moyenne mobile à long terme, mais prévoir des dispositions législatives d'ici 2023 pour s'assurer d'atteindre au moins 93 %. | ÉMR et SDY |
| E2. Viser, d'ici 2025, qu'environ 20 % du diesel utilisé pour produire l'électricité fournissant le réseau intégré du Yukon et les collectivités hors réseau soit remplacé par du diesel propre, comme du biodiesel ou du diesel renouvelable. | ÉMR |
| E3. Mettre à jour la <i>Loi sur les entreprises de service public</i> d'ici 2025 afin de garantir un processus efficace et performant de réglementation de l'électricité au Yukon. | JUS & ÉMR |
| E4. Installer des systèmes de production d'électricité renouvelable dans cinq bâtiments du gouvernement du Yukon situés dans des emplacements hors réseau d'ici 2025 pour réduire leur dépendance à l'électricité produite à partir du diesel. | VTP |
| E5. Évaluer la faisabilité de produire de l'électricité renouvelable dans les lieux historiques éloignés cogérés par le gouvernement et les Premières nations du Yukon. | TC |



Soutenir les projets d'énergie renouvelable locaux et ceux menés par les collectivités.

Les projets d'énergie renouvelable locaux et ceux mis de l'avant par les collectivités créent des emplois et des occasions d'affaires partout au Yukon, favorisent l'autonomie et aident les Yukonnais à participer à l'économie de l'énergie propre. Grâce à cette stratégie, nous aiderons les collectivités et les particuliers à produire de l'énergie renouvelable à l'échelle locale pour le chauffage et l'électricité, tout en créant des possibilités pour les entreprises et les entrepreneurs locaux. Nous resterons de surcroît à l'affût des nouvelles technologies énergétiques, comme l'énergie nucléaire, qui pourraient aider le Yukon à combler ses besoins futurs, et nous approfondirons nos connaissances sur les sources d'énergie renouvelable et faible en carbone qui pourraient être accessibles au Yukon.

Notre objectif est que chaque collectivité hors réseau ait, d'ici 2030, un projet de production d'électricité indépendante afin de réduire la consommation de diesel pour la production d'électricité de 30 % d'ici 2030.

MESURES

- | | |
|---|-----|
| E6. Continuer d'offrir un soutien financier et technique aux Premières nations, aux municipalités et aux organismes locaux du Yukon afin qu'ils puissent entreprendre des projets d'énergie renouvelable à l'échelle locale. | SDY |
| E7. Travailler de concert avec les services publics du Yukon pour poursuivre la mise en œuvre de la politique sur la production d'électricité indépendante qui permet aux producteurs d'énergie indépendants, notamment les Premières nations et les collectivités du Yukon, de produire et de vendre de l'électricité au réseau. | ÉMR |
| E8. En vertu de la Politique du Yukon sur la production d'électricité indépendante, faire passer de 20 GWh à 40 GWh la limite du programme d'offres permanentes pour stimuler d'autres projets locaux d'énergie renouvelable sur le réseau électrique principal du Yukon. | ÉMR |
| E9. Élaborer un modèle d'ici 2022 pour permettre aux Premières nations de participer financièrement aux projets d'électricité renouvelable élaborés par les entreprises de service public du Yukon. | SDY |
| E10. Poursuivre la prestation du programme de microgénération, en collaboration avec les services publics du Yukon, afin d'atteindre une capacité d'électricité renouvelable de 7 mégawatts (MW) d'ici 2030. | ÉMR |
| E11. Élaborer des dispositions législatives d'ici 2023 pour régir l'exploitation de l'énergie géothermique au Yukon. | ÉMR |
| E12. Étudier la possibilité d'utiliser, d'ici 2025, l'énergie géothermique pour le chauffage ou l'électricité, en se penchant entre autres sur les systèmes de failles du Yukon. | ÉMR |



Poste de transformation.

Veiller à ce que les infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité soient résilientes aux effets des changements climatiques.

Les effets des changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent affecter les infrastructures électriques, comme les lignes électriques. Les changements climatiques modifient également les précipitations de pluie et de neige ainsi que la fonte des glaciers au Yukon, lesquelles peuvent à leur tour avoir des répercussions sur notre réseau hydroélectrique. La Société d'énergie du Yukon, une société d'État, est responsable de la gestion sûre et efficace de nos systèmes électriques. La gestion en amont des risques liés aux changements climatiques est un impératif opérationnel. Elle implique de mener des recherches, de prévoir les conditions futures, de repérer les risques et les possibilités, de développer des moyens d'adaptation et d'intégrer les changements climatiques dans la planification et les processus décisionnels à long terme.

MESURES

- | | |
|---|-----|
| E13. D'ici 2021, améliorer la modélisation des phénomènes liés aux changements climatiques et leur incidence sur les réservoirs hydroélectriques et tenir compte de ces données dans les prévisions à court, à moyen et à long terme de production d'énergie d'hydroélectricité renouvelable. | SÉY |
| E14. D'ici 2022, doter la Société d'énergie du Yukon d'un plan d'adaptation aux changements climatiques présentant les risques et la stratégie de riposte afin de veiller à ce que le réseau électrique principal du Yukon soit résilient aux effets des changements climatiques. | SÉY |
| E15. En 2020, lancer un programme de surveillance des glaciers afin d'améliorer notre capacité de prévoir les répercussions de la fonte des glaciers sur les systèmes hydrologiques et la production hydroélectrique. | ÉMR |



Axe n° 4 : Population et environnement

Les Yukonnais ont de tout temps entretenu un lien très fort avec la terre.

Nous apprécions et dépendons de nos espaces naturels, de nos animaux sauvages ainsi que de notre eau et notre air purs. Nous avons de tout temps pris soin de notre terre. C'est particulièrement le cas pour les Premières nations, dont la culture, l'identité et la vision du monde ont été et sont encore façonnées par cette relation avec la terre, l'eau et les animaux. Ils y puisent également leur force, leur savoir et leur résilience.

En raison de cette affinité naturelle entre la population et l'environnement, comme dans le cas des relations cultivées sur plusieurs générations par les peuples autochtones, les changements climatiques affectent grandement les modes de vie, l'identité culturelle et la santé physique et mentale. Ils exacerbent par ailleurs la pression sur les écosystèmes, déjà mis à rude épreuve par certains phénomènes ou certaines activités, comme l'aménagement des terres, l'extraction de ressources et les feux de forêt, entraînant des effets cumulatifs sur la population et l'environnement. Ces effets peuvent amoindrir les bienfaits d'un écosystème sain, comme l'air pur et l'eau cristalline.

Les changements climatiques continuent d'évoluer; il est donc indispensable d'approfondir notre connaissance du comportement adaptatif de l'environnement naturel, en faisant appel aux savoirs autochtones, scientifiques et locaux, ainsi qu'aux modes d'apprentissage et aux façons de faire et d'être autochtones. Fort de ces informations, nous serons en mesure d'intervenir pour protéger les écosystèmes ainsi que les espèces sauvages et leurs habitats qui sont si chers au cœur des Yukonnais. Nous nous efforcerons par conséquent de maintenir nos pratiques culturelles, mais également de les renforcer, puisqu'elles témoignent de nos modes de vie qui sont, en règle générale, étroitement liés à la terre. De plus, nous protégerons et valoriserons la santé et le bien-être des Yukonnais, tributaires de la santé de l'environnement naturel.

Aperçu des objectifs en matière de population et d'environnement



Prendre des mesures à l'égard des effets des changements climatiques sur les espèces sauvages et leurs habitats.



Préserver notre capacité à participer à des activités traditionnelles et culturelles sur nos terres.



Protéger et améliorer la santé et le bien-être des gens dans un climat qui ne cesse de changer.



Prendre des mesures à l'égard des effets des changements climatiques sur les espèces sauvages et leurs habitats.

Les changements climatiques mettent les écosystèmes ainsi que les espèces sauvages et leurs habitats à rude épreuve. On s'attend à ce que les aires de répartition des espèces évoluent, les manteaux neigeux deviennent plus épais et le débit, la température et les niveaux de sédiments des cours d'eau changent. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les changements dans la disponibilité des sources de nourriture (animales ou végétales) et les conditions favorables aux espèces nouvelles et envahissantes auront des répercussions négatives sur les espèces indigènes et les écosystèmes existants, ce qui ajoutera au stress cumulatif qu'ils subissent. En réaction, les espèces sauvages pourraient migrer, s'adapter, survivre ou décliner. Bouleversés, les écosystèmes abriteront de nouvelles espèces de plantes et d'animaux, ce qui entraînera l'apparition de nouveaux processus écologiques souvent imprévisibles. Certains écosystèmes, comme les terres humides, pourraient d'ailleurs être plus vulnérables que d'autres. Nous devons mieux comprendre les effets des changements climatiques sur notre milieu naturel et prendre des mesures pour réduire au minimum ces effets sur les écosystèmes, sur les espèces sauvages et leurs habitats ainsi que sur les populations qui en dépendent.

MESURES

P1. Normaliser la méthode d'évaluation de l'état sanitaire des écosystèmes des terres humides et mener d'ici 2022 un projet pilote pour mesurer les conditions de base des terres humides de référence afin d'anticiper les changements.	ENV
P2. Adapter les réseaux actuels de suivi des eaux de surface et des eaux souterraines d'ici 2026 pour dégager les tendances à long terme en matière de qualité de l'eau et de sa quantité, dans un climat qui ne cesse de changer.	ENV
P3. Continuer de diriger certains projets et d'y prendre part, notamment des projets visant à approfondir notre compréhension des effets qu'auront les changements climatiques sur les écosystèmes ainsi que sur les espèces sauvages et leur habitat.	ENV et ÉMR
P4. Continuer de surveiller les principales espèces qui donneront la mesure des effets des changements climatiques sur les écosystèmes du Yukon et étendre cette surveillance à un nombre accru de groupes taxonomiques.	ENV
P5. Continuer d'appliquer les principes de la science relative à la préservation du paysage à la conception des réseaux d'aires et de terres protégées qui permettent aux espèces indigènes de se déplacer, de s'adapter et de survivre face aux changements climatiques.	ENV
P6. Continuer de surveiller les espèces nouvelles et envahissantes qui pourraient affecter les écosystèmes et la biodiversité du Yukon.	ENV



Préserver notre capacité à participer à des activités traditionnelles et culturelles sur nos terres.

Quantité de Yukonnais chassent, pêchent, cultivent, visitent d'autres collectivités et pratiquent d'autres activités traditionnelles et culturelles. Ces activités sont des éléments constitutifs de notre culture et de notre identité, particulièrement chez les peuples autochtones. Or, force est d'admettre que les changements climatiques sont lourds de menaces, puisque les conditions météorologiques et l'état de la glace et des sentiers sont toujours plus imprévisibles, même pour les experts chevronnés de nos collectivités. Les changements climatiques ont également une incidence sur les moments et les endroits où trouver les animaux, les poissons et les baies et peuvent nuire à la santé et à l'abondance de certaines espèces sur lesquels la population a toujours compté. De même, ils peuvent mettre au jour ou menacer les sites culturels et historiques qui sont des témoins privilégiés des liens séculaires avec la terre. Nous nous efforcerons de maintenir notre capacité à pratiquer nos activités culturelles et traditionnelles sur notre terre afin de préserver le riche éventail de cultures et d'identités du Yukon.

MESURES

- | | |
|--|-----|
| P7. Travailler de pair avec les Premières nations du Yukon pour concevoir d'ici 2023 un programme d'éducation à la chasse dont ils sont responsables et qui répond à leurs besoins. | ENV |
| P8. Collaborer avec les Premières nations et les Inuvialuit pour consigner d'ici 2024 l'information sur les sites historiques et les places culturellement importantes du versant nord qui sont vulnérables aux changements climatiques. | TC |



Original femelle et deux veaux.



Protéger et améliorer la santé et le bien-être des gens dans un climat qui ne cesse de changer.

Les changements climatiques influent négativement sur la santé physique et mentale d'innombrables façons : plus de fumée des feux de forêt, apparition de maladies, dégel du pergélisol engendrant des rejets de contaminants, réchauffement des températures, difficultés à récolter des aliments traditionnels, etc. Et il ne s'agit que d'un aperçu des phénomènes pouvant engendrer des problèmes respiratoires, nutritionnels ou d'autres soucis de santé. Parallèlement, l'altération de notre foyer due aux changements de l'environnement naturel, des modes de vie et des pratiques culturelles axées sur la terre peut provoquer une montée d'angoisse et de détresse. Il est donc indispensable de prendre conscience de ces répercussions sur notre santé et d'adopter des mesures pour les atténuer. Au-delà de ces mesures, nous devons également viser à améliorer notre santé et notre bien-être pour développer notre capacité de résilience aux changements.

MESURES

P9. Offrir des formations aux fournisseurs de soins de santé dès 2023 pour les aider à dépister et à traiter les effets néfastes des changements climatiques sur la santé physique et mentale.	SAS
P10. Ajouter des cas de maladies liées au climat, comme les coups de chaleur, les maladies respiratoires et les maladies à transmission vectorielle, au nouveau système d'information sur la santé, 1Health Yukon, d'ici 2023, pour en faire un suivi.	SAS
P11. Renforcer la surveillance des concentrations de particules dans l'air provenant de la combustion de la biomasse et des feux de forêt dans toutes les collectivités du Yukon d'ici 2023.	ENV
P12. D'ici 2021, faire l'achat d'un refuge d'air pur mobile où les collectivités pourront se réfugier pour respirer de l'air pur lors des périodes de fumée intense produites par les feux de forêt.	SAS
P13. Offrir dès 2023 une aide financière aux membres vulnérables de la population du Yukon pour la construction d'espaces d'air pur dans leurs maisons et bâtiments afin de leur offrir une protection contre la fumée des feux de forêt.	SHY
P14. D'ici 2023, analyser les données actuelles sur l'insécurité alimentaire au Yukon afin de mettre en œuvre un système pour éventuellement en recueillir de nouvelles.	SAS et ÉMR



Axe n° 5 : Collectivités









Ville de Dawson.




Au Yukon se côtoie une multitude de collectivités uniques et dynamiques où nous vivons, travaillons, nous divertissons et célébrons nos cultures.

Au Yukon se côtoie une multitude de collectivités uniques et dynamiques où nous vivons, travaillons, nous divertissons et célébrons nos cultures. Cette stratégie présente des mesures préventives qui garantiront que nos collectivités resteront fortes et résilientes dans les années à venir. Nos collectivités seront des endroits où de plus en plus de gens se déplaceront à pied, en vélo ou en transport en commun et où les entreprises locales seront florissantes. Nous développerons notre capacité de résilience aux changements climatiques et deviendrons plus autosuffisants en matière de production alimentaire.

Aperçu des objectifs relatifs aux collectivités

    Concevoir des collectivités faibles en carbone et résilientes aux effets des changements climatiques.

  Veiller à ce que nous soyons prêts à faire face à des situations d'urgence qui sont de plus en plus probables en raison des changements climatiques.

   Répondre à nos besoins alimentaires par la production alimentaire locale durable.



Concevoir des collectivités faibles en carbone et résilientes aux effets des changements climatiques.

L'aménagement de nos collectivités influe sur la facilité avec laquelle nous pouvons nous rendre au travail à pied, emprunter les transports en commun ou utiliser des énergies renouvelables pour le chauffage et l'électricité. L'aménagement des collectivités et des infrastructures essentielles intervient aussi sur la prestation de services essentiels comme les soins de santé, l'approvisionnement en eau potable et la gestion des déchets. Nous chercherons, dans les années à venir, à rendre nos collectivités plus denses et efficaces et nous veillerons à ce que nos habitations soient près du travail et des infrastructures de loisirs. Nous penserons nos collectivités de façon à réduire notre vulnérabilité aux feux de forêt, au dégel du pergélisol, aux inondations, à la sécheresse et aux autres risques naturels qui devraient s'aggraver avec les changements climatiques.

La construction d'une infrastructure résiliente au climat en fait augmenter les coûts initiaux de quelque 3 %. Toutefois, cet investissement a des retombées environ quatre fois plus élevées en raison des coûts de réparation inférieurs et d'une plus longue vie utile. Les ingénieurs et les planificateurs peuvent suivre les lignes directrices « Optique des changements climatiques » du gouvernement du Canada pour les aider à concevoir des infrastructures résilientes.

Source : Commission mondiale pour l'adaptation. 2019. Adapt Now: A Global Call for Leadership on Climate Resilience.

MESURES

- | | |
|---|-----|
| C1. D'ici 2025, élargir les cartes de géorisques pour inclure toutes les collectivités du Yukon situées dans des régions où les risques du dégel de pergélisol sont élevés. | ÉMR |
| C2. D'ici 2023, mettre à jour les cartes de probabilité d'inondations pour toutes les collectivités du Yukon qui sont à risque afin de tenir compte des données prévisionnelles sur les changements climatiques. | ENV |
| C3. D'ici 2025, rédiger des lignes directrices détaillées sur l'aménagement de collectivités propices aux déplacements à pied, en vélo ou en transport en commun pouvant être utilisées par le gouvernement du Yukon et ses partenaires. | ENV |
| C4. Continuer d'élaborer, de favoriser et de mettre en application des normes sur la résilience climatique pour les projets d'aménagement des collectivités et des infrastructures entrepris ou financés par le gouvernement du Yukon. | SC |
| C5. Continuer d'effectuer des évaluations détaillées des risques liés aux changements climatiques pour tous les grands projets d'infrastructures locaux de plus de 10 millions de dollars qui sont construits ou financés par le gouvernement du Yukon. | SC |
| C6. Continuer de formuler des recommandations pour que les effets des changements climatiques soient pris en considération dans le processus régional d'utilisation des terres et le processus local d'aménagement du territoire, qui influent sur les processus gouvernementaux en matière de permis d'aménagement et de zonage. | ÉMR |
| C7. Continuer de fournir une aide technique et administrative aux Premières nations et aux administrations municipales pour préparer des plans de gestion intégrée des biens. | ÉMR |



Veiller à ce que nous soyons prêts à faire face à des situations d'urgence qui sont de plus en plus probables en raison des changements climatiques.

Les changements climatiques exacerbent les risques de situations d'urgence comme les feux de forêt et les graves inondations. Il est donc essentiel d'agir pour réduire les risques liés à ces situations et faire en sorte que nous soyons prêts à leur éventualité. Grâce à la stratégie, nous bâtissons des collectivités résilientes aux changements climatiques partout au Yukon et implanterons des systèmes permettant de prévoir les feux, les inondations et autres urgences comme les pénuries d'eau ou les glissements de terrain qui pourraient menacer nos collectivités, et permettant ainsi d'intervenir efficacement.

La préparation aux situations d'urgence est un investissement payant. Pour chaque dollar investi dans des systèmes efficaces d'alerte rapide en cas d'inondations, de feux ou de vagues de chaleur, les contribuables économisent en moyenne dix dollars en dommages évités.

Source : Commission mondiale pour l'adaptation. 2019. Adapt Now: A Global Call for Leadership on Climate Resilience.

MESURES

- | | |
|---|-----|
| C8. D'ici 2024, élargir les réseaux de suivi et améliorer les outils de modélisation pour formuler quotidiennement des prévisions fiables de crue et lancer des avertissements justifiés aux collectivités yukonaises à risque. | ENV |
| C9. Travailler avec les Premières nations et les administrations municipales pour mettre en œuvre des plans de protection contre les feux de forêt d'ici 2026 et réaliser les activités de gestion des combustibles forestiers qui y sont décrites d'ici 2030. | SC |
| C10. Investir dans la dotation en 2020 afin d'accroître la capacité de la Section de la gestion des feux de forêt du Yukon à prévenir les feux de forêt et à intervenir lors des longues saisons de feux de forêt. | SC |
| C11. Déterminer les risques et évaluer les dangers, notamment les risques liés aux changements climatiques, pour chaque collectivité du Yukon d'ici 2022. | SC |
| C12. Collaborer avec les Premières nations et les administrations municipales pour mettre en place d'ici 2022 des plans de gestion des urgences pour toutes les collectivités du Yukon, plans qui se fondent sur les résultats de la détermination des dangers et de l'évaluation des risques réalisées à l'échelle locale. | SC |
| C13. D'ici 2022, élaborer une politique territoriale d'aide financière en cas de catastrophe pour contribuer à la reprise après des catastrophes naturelles qui causent des dommages matériels importants ou perturbent la distribution de biens et services essentiels. | SC |



Répondre à nos besoins alimentaires par la production alimentaire locale durable.

Une récolte et une production locales accrues des aliments que nous consommons améliorent la sécurité alimentaire, contribuent à l'économie et réduisent l'importation d'aliments dans le territoire. La production alimentaire locale peut s'entendre de serres et de jardins communautaires, de potagers privés, d'agriculture à grande échelle et d'élevage à petite échelle. Ces diverses productions alimentaires nous assureront un avenir durable et résilient, où nous profiterons, malgré les changements climatiques, du prolongement de la saison de croissance et de réchauffement des températures.

La Stratégie visant les aliments produits au Yukon 2016-2021 vise le développement d'un système alimentaire local viable sur le territoire. La stratégie *Notre avenir propre* reflète l'engagement du gouvernement du Yukon à l'égard de nombreuses initiatives pertinentes de la Stratégie visant les aliments produits au Yukon, notamment la production alimentaire locale.

MESURES

C14. Dès 2020, intégrer, si possible, des mesures de soutien aux producteurs d'aliments locaux au processus d'approvisionnement du gouvernement du Yukon.	VTP
C15. Continuer de financer les jardins et les serres communautaires, en particulier dans les collectivités rurales.	ÉMR
C16. Continuer de fournir des conseils techniques pour aider les Premières nations et les administrations municipales dans leurs projets d'agriculture et d'élevage.	ÉMR
C17. Poursuivre et financer la recherche sur les effets potentiels des changements climatiques sur l'agriculture locale.	ÉMR
C18. Continuer d'aider les producteurs agricoles à s'adapter aux effets des changements climatiques, à adopter des pratiques faibles en carbone et à utiliser efficacement les eaux de surface et les eaux souterraines.	ÉMR



Axe n° 6 : Innovation











Centre Northlight Innovation.





L'innovation est une façon nouvelle et améliorée de faire quelque chose, que ce soit dans la production ou l'utilisation d'énergie, la gestion des déchets, la création de produits ou les relations interpersonnelles. Elle peut réduire les impacts environnementaux des industries existantes et stimuler la création de nouvelles industries. Elle favorise l'essor économique et la hausse de la productivité, et contribue à la diversification de l'économie.



Notre approche en matière d'innovation se traduira par un soutien continu aux entreprises, aux innovateurs et aux entrepreneurs du Yukon et passera par le financement, l'approvisionnement et le perfectionnement des compétences. Nous chercherons aussi à rendre les entreprises et les activités actuelles durables à long terme, notamment pour ce qui est de notre façon de penser et de gérer les déchets.

Aperçu des objectifs en matière d'innovation

    Soutenir l'innovation et les pratiques commerciales écologiques.

    Réduire l'intensité des émissions de carbone de l'industrie minière et veiller à ce que les projets miniers soient préparés aux impacts des changements climatiques.

    Assurer la pérennité de l'industrie du tourisme.

  Améliorer nos méthodes de gestion des déchets pour tendre vers une économie plus circulaire.



Soutenir l'innovation et les pratiques commerciales écologiques.

Par la construction d'une économie verte, nous favoriserons l'innovation, le développement des entreprises locales et l'adoption de pratiques commerciales écologiques. Les décisions de financement et d'approvisionnement du gouvernement inciteront les entreprises à adopter des pratiques écologiques et à intégrer la résilience climatique à leurs activités et créer une demande pour des technologies propres novatrices. Qui plus est, nous offrirons une aide financière aux entreprises, aux organismes et aux collectivités souhaitant réaliser divers projets qui contribueront au développement économique vert et à la résilience climatique du Yukon. À mesure que les économies locales, nationales et mondiales deviendront plus vertes, les Yukonnais auront besoin de nouvelles compétences entrepreneuriales, commerciales et techniques pour profiter pleinement des nouvelles possibilités économiques. Développer ces compétences chez les Yukonnais en prévoyant et en évaluant de manière adaptative les besoins en compétences contribuera à garantir une participation équitable à l'économie verte.

Le gouvernement du Canada unit ses efforts à ceux des provinces et territoires pour développer un système de compensation national pour les émissions de gaz à effet de serre. Ce système pourrait créer des débouchés économiques intéressants pour les entreprises, les organismes et les sociétés de développement du Yukon, qui pourraient ainsi générer et vendre des crédits carbone au sein du Canada.

MESURES

- | | | |
|-----|---|-------|
| 11. | Tenir compte des émissions de gaz à effet de serre lors des prises de décision relatives aux programmes de financement du ministère du Développement économique dès 2022. | DevÉc |
| 12. | Mettre à jour les politiques et les normes d'approvisionnement du gouvernement du Yukon pour mieux favoriser l'approvisionnement durable et local. | VTP |
| 13. | Définir et élaborer dès 2023 des options pour éliminer les obstacles que pourraient poser les politiques et les règlements à l'essor des entreprises vertes au Yukon. | DevÉc |
| 14. | Élargir l'offre de programmes de perfectionnement professionnel d'ici 2023 pour inciter la population du Yukon à contribuer à l'économie verte. | ÉMR |
| 15. | Créer un programme de remise de prix d'ici 2022 pour souligner les réalisations des entreprises et des organismes écologiques locaux. | DevÉc |



Réduire l'intensité des émissions de carbone de l'industrie minière et veiller à ce que les projets miniers soient préparés aux impacts des changements climatiques.

Les efforts pour améliorer la consommation d'énergie à toutes les étapes de l'exploitation minière, de la planification à la fermeture (par exemple utiliser de l'équipement écoénergétique ou produire de l'énergie faible en carbone sur place), font économiser de l'argent, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et contribuent aux efforts de responsabilité sociale des entreprises. Comme la demande en métaux tels le cuivre, le fer et le plomb augmente pour fabriquer davantage de panneaux solaires et d'autres technologies énergétiques propres, il est important que les activités minières soient écoénergétiques. Nous devons aussi veiller à ce que la planification et l'exécution des activités minières tiennent compte des changements climatiques. Le dégel du pergélisol, les précipitations accrues et d'autres effets des changements climatiques affectent la façon dont une mine doit être conçue, exploitée et fermée.

MESURES

- | | | |
|-----|--|------------|
| 16. | Prendre de nouvelles dispositions concernant l'octroi de permis pour les mines de quartz d'ici 2022 afin que les infrastructures minières essentielles soient planifiées, conçues et construites de manière à résister aux effets actuels et prévus des changements climatiques. | ÉMR |
| 17. | Dès 2022, exiger, dans le cadre du processus d'octroi de permis pour les mines de quartz, que les entreprises exploitant ce type de mine projettent leurs émissions prévues de gaz à effet de serre, définissent des mesures pour les réduire et déclarent annuellement leurs émissions. | ÉMR |
| 18. | Accroître la participation du gouvernement du Yukon aux initiatives intergouvernementales liées à la résilience de l'industrie minière, à une exploitation minière faible en carbone et à l'innovation d'ici 2021. | ÉMR |
| 19. | Déterminer des cibles d'intensité de réduction des gaz à effet de serre pour le secteur minier du Yukon et toute autre mesure nécessaire pour les atteindre d'ici 2022. | ÉMR et ENV |



Assurer la pérennité de l'industrie du tourisme.

Publiée en novembre 2018, la Stratégie de développement touristique du Yukon présente sa vision, qui fait du tourisme un volet dynamique et durable de l'économie et de la société yukonnaises, au bénéfice des générations futures. Avec la durabilité comme pierre angulaire, cette Stratégie a pour objectif que le tourisme assure une croissance durable et diversifiée, créant par le fait même un équilibre entre développement économique et valeurs environnementales, citoyennes et culturelles. Nous aiderons le tourisme durable en mesurant et surveillant le développement du tourisme durable et en prenant des mesures pour nous assurer que la croissance du secteur favorise un cadre de vie sain tout en préservant notre milieu naturel et en ayant des retombées qui seront profitables aux Yukonnais pour des générations à venir.

MESURES

- | | |
|--|----|
| 110. Établir et mettre en œuvre un cadre pour mesurer l'aspect durable du développement touristique au Yukon d'ici 2021. | TC |
| 111. Développer et instaurer un système de suivi des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'industrie du tourisme du Yukon d'ici 2021. | TC |

Améliorer nos méthodes de gestion des déchets pour tendre vers une économie plus circulaire.

Dans une économie circulaire, les produits sont pensés pour éviter les déchets et la pollution, les produits et les matériaux sont utilisés plus longtemps avant d'être recyclés ou compostés et les systèmes naturels se régénèrent. Elle s'oppose au système linéaire habituel qui consiste à fabriquer un objet, à l'utiliser, puis à le jeter. Une meilleure gestion des déchets est un élément clé d'une économie circulaire et un élément sur lequel le Yukon peut agir. Améliorer la gestion des déchets passe par la réduction des déchets, la réparation ou la remise à neuf des produits pour prolonger leur utilisation, le recyclage des matériaux dans les produits pour les réutiliser et le compostage des matières organiques. Le passage à une économie circulaire favorisera la prospérité économique avec le moins d'impact possible sur l'environnement.

Notre objectif est de réduire la quantité de déchets produits par personne de 10 % d'ici 2030, par rapport à 2020, et d'augmenter de 40 % la quantité de déchets détournés des sites d'enfouissement d'ici 2025.

MESURES

- | | |
|---|-----|
| 112. Évaluer les options pour implanter un système global de réacheminement des déchets (collecte des déchets électroniques, réutilisation, recyclage et compostage) dans les bâtiments du gouvernement du Yukon d'ici 2030. | VTP |
| 113. Élaborer des dispositions législatives qui autoriseront le gouvernement du Yukon à interdire ou à limiter la production, la distribution ou l'usage de sacs à usage unique d'ici 2021. | ENV |
| 114. Concevoir et instaurer d'ici 2025 un système de responsabilité élargie des producteurs de déchets grâce auquel les producteurs auront la responsabilité de gérer les matières tout au long du cycle de vie d'un produit. | ENV |



Axe n° 7 : Leadership



Joueuses de tambour près de la voie ferrée de la White Pass & Yukon Railway.

La stratégie *Notre avenir propre* vise à donner à chaque administration, entreprise et particulier les moyens de jouer un rôle d'impulsion dans l'édification d'un Yukon sain et prospère pour les années à venir. Nous nous assurerons avant tout que les administrations du Yukon prennent des mesures qui correspondent à notre vision d'un avenir sain et résilient en tenant compte des changements climatiques dans toutes nos actions. Nous donnerons également aux entreprises, aux organismes, aux particuliers et aux familles du Yukon les moyens de faire partie de la solution.

Aperçu des objectifs en matière de leadership



Veiller à ce que les buts de cette stratégie soient intégrés à la planification et aux activités gouvernementales.



Éduquer et habiliter les jeunes, qui sont les leaders de demain.



Veiller à ce que les Yukonnais aient l'information nécessaire pour prendre des décisions fondées sur des données factuelles.



Veiller à ce que les buts de cette stratégie soient intégrés à la planification et aux activités gouvernementales.

L'édification d'un avenir sain et résilient ne peut faire fi des politiques gouvernementales. Il est important que les buts de cette stratégie soient intégrés à tous les aspects de la planification et des activités gouvernementales au Yukon pour que nos mesures correspondent à notre vision à long terme.

De plus, grâce aux récentes modifications apportées au programme scolaire du Yukon, les élèves sont initiés aux changements climatiques dès la maternelle et continuent d'en apprendre à ce propos jusqu'à la 12^e année. Le programme couvre plusieurs domaines : causes des changements climatiques, répercussions sur la biodiversité et la santé des écosystèmes, perspectives des Premières nations du Yukon sur la question.

ACTIONS

- | | |
|--|-----|
| L1. Créer d'ici 2023 une loi sur l'énergie propre qui encadre nos cibles de réduction des gaz à effet de serre et notre engagement envers l'efficacité énergétique et la gestion de la demande afin d'obliger le gouvernement du Yukon à rendre des comptes. | ÉMR |
| L2. Dès 2021, tenir compte des changements climatiques lors de la prise de décisions relatives aux politiques, programmes et projets majeurs du gouvernement du Yukon. | CE |
| L3. Dès 2022, tenir compte des risques liés aux changements climatiques dans le processus de planification ministérielle du gouvernement du Yukon. | ENV |
| L4. Tenir compte des émissions de gaz à effet de serre et de l'efficacité énergétique pour définir et hiérarchiser les projets de rénovation et de construction des bâtiments gouvernementaux d'ici 2023. | VTP |
| L5. Mettre sur pied et offrir une formation sur les changements climatiques à l'intention des fonctionnaires du Yukon dès 2022. | ENV |



Éduquer et habiliter les jeunes, qui sont les leaders de demain.

Ce sont les jeunes qui seront les plus touchés par les décisions que nous prenons aujourd'hui. Conscients de ce fait, de nombreux jeunes du Yukon ont déjà pris part à des initiatives sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte. Cette stratégie aidera les jeunes à continuer de s'impliquer dans ces secteurs importants, elle les éduquera et leur donnera les moyens de devenir la prochaine génération de meneurs. Notre stratégie en vue d'autonomiser et d'informer les jeunes respecte et reflète les modes d'apprentissage et les façons de faire et d'être autochtones.

MESURES

- | | |
|---|-----|
| L6. En 2020, mettre sur pied un comité de jeunes sur les changements climatiques qui fera part de ses commentaires et de son point de vue au gouvernement du Yukon sur divers sujets liés aux changements climatiques, à l'énergie et à l'économie verte et qui reflétera la diversité des jeunes du Yukon. | CE |
| L7. Offrir des possibilités de mentorat aux jeunes du Yukon afin qu'ils puissent participer à des événements internationaux d'importance sur les changements climatiques et l'énergie avec le personnel du gouvernement du Yukon, dès 2023. | ENV |
| L8. Continuer de financer des programmes d'enseignement axés sur la terre pour enseigner aux jeunes les modes d'apprentissage et façons de faire des Premières nations. | ÉDU |



Jeunes danseurs de la troupe Chunday K'anat'a.



Veiller à ce que les Yukonnais aient l'information nécessaire pour prendre des décisions fondées sur des données factuelles.

La recherche, les connaissances et les données permettant une prise de décision fondée sur les faits seront un atout indéniable pour les efforts que nous déployons vis-à-vis des changements climatiques, de l'énergie et de l'économie verte. Pour agir efficacement, nous devons comprendre les problèmes que nous essayons de résoudre et les solutions qui s'offrent à nous. Ce faisant, nous devons faire respectueusement appel aux savoirs autochtones, scientifiques et locaux, ainsi qu'aux modes d'apprentissage et aux façons de faire et d'être autochtones. Tout au long de la mise en œuvre de la stratégie, nos connaissances progresseront grâce aux avancées de la recherche, de la science et de la technologie, et grâce à l'apport de nouvelles observations à l'échelle locale et de diverses perspectives et façons de faire. L'échange respectueux d'information et la collaboration entre les administrations, les entreprises, les organismes et les particuliers nous aideront à bâtir, tous ensemble, un avenir propre.

MESURES

- | | |
|---|-----|
| L9. Évaluer les risques climatiques au Yukon et les vulnérabilités afférentes tous les trois à quatre ans entre 2020 et 2030 pour dégager les mesures d'adaptation aux changements climatiques prioritaires. | ENV |
| L10. Se joindre aux efforts du gouvernement du Canada pour développer d'ici 2030 un centre panterritorial sur le climat qui facilitera l'accès aux données climatiques et aux projections pour le Nord. | ENV |
| L11. Contribuer au programme de suivi de l'Inventaire forestier national dès 2022 pour recueillir de l'information sur les stocks de carbone forestier, le potentiel d'approvisionnement énergétique de la bioénergie, les risques liés aux animaux nuisibles et aux feux de forêt ainsi que les effets du climat sur les forêts du Yukon. | ÉMR |
| L12. Faciliter l'accès aux données techniques et aux leçons retenues sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte pour les administrations et intervenants du Yukon d'ici 2021. | ENV |
| L13. En 2021, lancer une campagne d'information ou de marketing social à la grandeur du Yukon pour sensibiliser la population aux émissions de gaz à effet de serre, à l'énergie renouvelable, aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et à d'autres sujets connexes et lui présenter les mesures à prendre pour soutenir les initiatives de lutte contre les changements climatiques. | ENV |

Évaluer nos progrès

Le gouvernement du Yukon publiera chaque année un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie *Notre avenir propre*. Dans ces rapports, la population pourra entre autres retrouver :

- l'état d'avancement de chaque mesure de la stratégie;
- les principaux indicateurs de progrès présentés ci-après, de même que des indicateurs et des renseignements complémentaires à chaque mesure;
- les plus récentes prévisions d'émissions de gaz à effet de serre du Yukon pour 2030;
- toute modification apportée aux mesures de *Notre avenir propre*.

Conjugués à la promulgation d'une loi sur l'énergie propre régissant nos cibles, ces rapports annuels assureront la transparence et la responsabilisation du gouvernement du Yukon à l'égard des Yukonnais afin que nous puissions faire face ensemble aux défis que nous posent les changements climatiques.

Principaux indicateurs de progrès

But	Indicateur	Cible
Réduire les émissions de gaz à effet de serre du Yukon.	• Émissions de gaz à effet de serre provenant du transport, du chauffage, de la production d'électricité, d'activités commerciales et industrielles, des déchets et d'autres secteurs.	• D'ici 2030, réduction de 30 % par rapport à 2010.
	• Intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie minière.	• Cible fixée d'ici 2022.
Veiller à ce que les Yukonnais aient accès à une source fiable et abordable d'énergie renouvelable.	• Pourcentage d'électricité produite pour le réseau électrique principal du Yukon provenant des énergies renouvelables, production calculée en moyenne mobile à long terme.	• Moyenne mobile à long terme de 97 % d'ici 2030.
	• Litres de combustibles fossiles utilisés pour la production d'électricité dans les collectivités hors réseau.	• D'ici 2030, réduction de 30 % par rapport à 2010.
	• Pourcentage d'énergie utilisée pour le chauffage provenant d'énergies renouvelables.	• 50 % d'ici 2030.
	• Émissions de gaz à effet de serre provenant du transport routier.	• D'ici 2030, réduction de 30 % par rapport à 2010.
S'adapter aux effets des changements climatiques.	• Série d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui refléteront la résilience du Yukon aux changements climatiques.	• Capacité supérieure de résilience au climat d'ici 2030.
Bâtir une économie verte.	• Émissions de gaz à effet de serre par personne et par unité de produit intérieur brut réel.	• D'ici 2030, diminution par rapport à 2020.

Chaque axe autour duquel s'articule *Notre avenir propre* sera également évalué et fera l'objet de rapports. Les cibles de chaque indicateur sont précisées entre parenthèses.

Axe	Indicateur
Transport	• Émissions de gaz à effet de serre provenant du transport routier.
	• Nombre de véhicules sans émission immatriculés au Yukon (4 800 d'ici 2030).
	• Intensité des émissions de carbone au cours du cycle de vie des carburants de transport.
	• Pourcentage de déplacements effectués dans un véhicule à occupant unique (55 % d'ici 2031).
	• Nombre de kilomètres de routes vulnérables au dégel de pergélisol cartographiés sur les cartes de géorisques.
	• Nombre de corridors de transport essentiels pour lesquels les risques d'inondation ont été analysés.
Maisons et bâtiments	• Émissions de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation de combustibles de chauffage.
	• Somme investi dans l'amélioration de l'efficacité énergétique (30 millions de dollars par année, en moyenne).
	• Émissions de gaz à effet de serre provenant des bâtiments du gouvernement du Yukon (réduction de 30 % d'ici 2030, par rapport à 2010).
	• Nombre de travaux de rénovation écoénergétique dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels (2 000 d'ici 2030).
	• Pourcentage moyen de nouvelles maisons construites avec un rendement énergétique qui dépasse la norme.
	• Nombre de systèmes de chauffage à combustibles fossiles remplacés par des systèmes de chauffage électrique intelligents (1 300 d'ici 2030).
	• Nombre de systèmes bioénergétiques installés dans les bâtiments commerciaux et institutionnels (20 d'ici 2030).
• Quantité d'énergie, en GWh, économisée grâce à la gestion de la demande.	
Production d'énergie	• Émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité.
	• Quantité d'énergie, en GWh, provenant d'énergies renouvelables.
	• Capacité d'électricité renouvelable en MW.
	• Proportion de collectivités hors réseau avec des projets d'électricité renouvelable (toutes les collectivités hors réseau d'ici 2030).
	• Nombre de projets d'installation de système de chauffage à énergie renouvelable à grande échelle.
Collectivités	• Proportion des collectivités à risque inscrites sur les cartes de géorisques (toutes les collectivités à risque d'ici 2024).
	• Proportion des collectivités à risque inscrites sur les cartes d'inondations (toutes les collectivités à risque d'ici 2030).
	• Proportion de collectivités à risque munies de plans de protection contre les feux de forêt (toutes les collectivités à risque d'ici 2021).
Population et environnement	• Nombre de cas de maladies liées au climat répertoriés.
	• Proportion de collectivités du Yukon effectuant une surveillance de la qualité de l'air (toutes les collectivités d'ici 2023).
	• Pourcentage de Yukonnais en situation d'insécurité alimentaire.
Innovation	• Nombre de Yukonnais qui ont participé à des programmes de perfectionnement professionnel de l'économie verte.
	• Proportion de mines de quartz sujettes aux nouveaux rapports sur les émissions de gaz à effet de serre et aux exigences en matière de résilience climatique.
	• Résultats du cadre de mesure des effets du développement touristique du Yukon.
	• Production de déchets par habitant du Yukon (réduction de 10 % d'ici 2030, par rapport à 2020).
	• Réacheminement des déchets par habitant du Yukon (40 % d'ici 2030).
Leadership	• Nombre d'employés du gouvernement du Yukon ayant suivi une formation sur les changements climatiques.

Établissement des priorités

Les objectifs et les mesures présentés dans Notre avenir propre ont été déterminés à la suite d'un processus d'établissement des priorités exhaustif afin d'optimiser le temps et les ressources consacrés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration de notre sécurité énergétique, aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et au développement de l'économie verte du Yukon.

Objectifs

À l'automne 2018, le gouvernement du Yukon et ses partenaires autochtones et municipaux ont posé les prémisses d'une réflexion portant sur une stratégie concernant les changements climatiques, l'énergie et l'établissement d'une économie verte. À la suite de quoi, ils ont consulté le public, les jeunes ainsi que des groupes d'intervenants, d'experts et du secteur privé lors d'assemblées publiques pour recueillir leurs observations.

Dûment munis de ces renseignements, ils ont ensuite défini une série de critères de décisions pour juger des domaines d'intervention prioritaires. Plusieurs critères ont été utilisés, car il s'agissait de décisions complexes qui ne pouvaient se prendre à la lumière d'un seul facteur.

Critères de décision

Efficacité

Est-ce que le fait d'agir dans ce secteur permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer notre sécurité énergétique, d'accroître notre résilience climatique et de bâtir une économie verte?

Retombées économiques

Est-ce que le fait d'agir dans ce secteur pourrait avoir une incidence positive ou négative sur l'économie?

Faisabilité

Dans quelle mesure est-il possible d'agir dans ce secteur dans les dix prochaines années?

Répercussions sur la société

Est-ce que le fait d'agir dans ce secteur pourrait avoir une incidence positive ou négative sur l'équité sociale et le bien-être communautaire?

Intérêt des participants

Dans quelle mesure les participants à la consultation publique souhaitaient-ils que des mesures soient prises dans ce secteur?

Répercussions sur la santé publique

Est-ce que le fait d'agir dans ce secteur pourrait avoir une incidence positive ou négative sur la santé publique?

Rentabilité

Dans quelle mesure est-il rentable d'agir dans ce secteur?

Effets environnementaux

Est-ce que le fait d'agir dans ce secteur pourrait avoir une incidence positive ou négative sur l'environnement?

Pour évaluer les possibles domaines d'intervention, le gouvernement du Yukon a consulté les rapports de plusieurs experts, notamment :

- le Yukon Greenhouse Gas Emission Mitigation Analysis, de Vector Research, dans lequel sont compilées diverses ressources sur les changements climatiques et l'énergie, comme des programmes et des politiques de diverses administrations, qui pourraient être utiles au Yukon;
- le Yukon Greenhouse Gas Mitigation Analysis: Part II: Prioritization of Practical Greenhouse Gas Emissions Mitigation Measures, de Vector Research, dans lequel est estimé le coût par tonnes et le potentiel de réduction des gaz à effet de serre d'une panoplie de mesures d'atténuation;
- l'*Evaluation of Opportunities in a Green Economy in Yukon*, de Research Northwest, où sont présentés les principaux secteurs d'une économie verte au Yukon et les débouchés économiques connexes envisageables;
- les résultats préliminaires de l'évaluation des risques liés aux changements climatiques au sein des ministères du gouvernement du Yukon concernant les principaux risques climatiques et les domaines de vulnérabilités dans l'ensemble du Yukon;
- les répercussions sur la société signalées par la Direction de la condition féminine du gouvernement du Yukon.

Ces rapports sont tous accessibles en ligne, au Yukon.ca.

Après s'être référé aux critères pour chaque domaine d'intervention possible, le gouvernement a dressé une liste préliminaire des domaines prioritaires pour en discuter avec ses partenaires autochtones et municipaux. Les domaines jugés comme prioritaires sont alors devenus les objectifs de notre stratégie *Notre avenir propre*.

Mesures

Les mesures proposées par le gouvernement du Yukon dans sa stratégie *Notre avenir propre* contribuent à l'atteinte des objectifs fixés avec ses partenaires autochtones et municipaux. Elles s'appuient sur plusieurs facteurs, dont :

- les politiques et programmes d'autres administrations et les leçons qu'elles en ont retenues;
- les leçons retenues des initiatives actuelles et antérieures du Yukon sur les changements climatiques et l'énergie;
- la recherche et les études sur les changements climatiques et l'énergie menées au Yukon et au Canada;
- les idées et les suggestions des groupes d'experts, d'intervenants et du secteur privé;
- l'intérêt du public envers certaines mesures présentées lors de la première et de la deuxième consultation publique sur *Notre avenir propre*;
- la modélisation d'une économie de l'énergie réalisée par Navius Research.

Modélisation d'une économie de l'énergie

Le gouvernement du Yukon a uni ses efforts à ceux de Navius Research pour proposer au Yukon un modèle d'économie de l'énergie propre qui lui permettrait d'évaluer ses options de réduction des gaz à effet de serre et les diverses retombées économiques. Le modèle présente également ces options sous l'angle de la rentabilité.

La première étape a visé le calibrage du modèle à l'aide des données antérieures du Yukon sur les émissions de gaz à effet de serre et sur d'autres sujets connexes, comme la consommation énergétique, les types de systèmes de chauffage utilisés dans les bâtiments et les activités économiques.

La deuxième étape a été d'introduire dans le modèle les politiques et programmes existants du Yukon sur la réduction des gaz à effet de serre, comme les remises offertes par la Direction de l'énergie du gouvernement

du Yukon pour les travaux de rénovation écoénergétique. Les résultats ainsi obtenus ont permis de formuler un scénario des émissions de gaz à effet de serre correspondant à la poursuite des activités, aussi connu sous le terme « scénario de maintien du statu quo ».

La dernière étape d'élaboration du modèle a consisté à y inclure les nouveaux programmes et politiques. Les prévisions tablant sur les données de réduction des gaz à effet de serre et les retombées économiques ont ensuite servi à modifier et peaufiner ces programmes et politiques et à estimer la probabilité de réduction des gaz à effet de serre des mesures définies dans *Notre avenir propre*.

Le modèle d'économie de l'énergie sera ajusté au fur et à mesure de la mise en œuvre de la présente stratégie, afin de guider les modifications à y apporter pour atteindre la cible de réduction des gaz à effet de serre du Yukon pour 2030.

Pour de plus amples renseignements sur le modèle, veuillez vous référer au rapport de Navius Research, accessible en ligne au Yukon.ca.

Liste des figures

Figure 1. Comparaison des émissions de gaz à effet de serre par habitant, par province et territoire du Canada (2017), et émissions d'autres pays (2018).	11
Figure 2. Sources des émissions de gaz à effet de serre du Yukon (2017).	12
Figure 3. Émissions de gaz à effet de serre antérieures et prévues, ne provenant pas de l'exploitation minière, avec et sans les mesures définies dans cette stratégie.	14
Figure 4. Émissions totales de gaz à effet de serre du Yukon et portion provenant de l'industrie minière, 2009 à 2017.	16
Figure 5. Centrales électriques et lignes de transmission du Yukon. Image fournie par la Société d'énergie du Yukon.	19
Figure 6. Variation de la température annuelle au Canada de 1948 à 2016. Image tirée du Rapport sur le climat changeant du Canada.	22
Figure 7. Pourcentage de l'électricité et de l'énergie thermique produites par des sources renouvelables et des combustibles fossiles (2016).	46



Lac Kusawa.

